



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed
Faculté des Langues Étrangères
Département de Français

FACULTE DES LANGUES ETRANGERES كلية اللغات الأجنبية

Polycopié pédagogique Travaux dirigés en *Éthique, profession et lutte contre la corruption*

À l'usage des étudiants de **MASTER 1**
Spécialité : **FORMATION DES FORMATEURS**

Elaboré par :

Dre Soraya BELKHITER
Maîtresse de conférences HDR
en didactique des langues

Année universitaire : **2024-2025**

AVANT-PROPOS PÉDAGOGIQUE

Le présent polycopié est conçu comme un outil d'accompagnement pédagogique dans un contexte marqué par la nouveauté du module « *Éthique, profession et lutte contre la corruption* » et par les réserves qu'il peut susciter chez certains étudiants, peu familiarisés avec une approche réflexive de la formation universitaire.

Souvent perçue comme théorique, floue ou secondaire, cette matière aborde pourtant des enjeux fondamentaux liés à l'exercice de la profession enseignante : responsabilité professionnelle, intégrité académique, neutralité, justice éducative, respect des règles institutionnelles et prévention des pratiques déviantes.

En réponse à ces défis, ce support propose une progression structurée et cohérente, articulant apports théoriques, exercices corrigés, études de cas, ateliers méthodologiques et références juridiques nationales. Il vise à favoriser une appropriation active des principes éthiques, à développer une posture critique et responsable chez les futurs enseignants et formateurs, et à inscrire leurs pratiques dans le cadre normatif algérien.

Pensé comme une clef de professionnalisation et de transformation des représentations, ce polycopié ambitionne de contribuer à l'émergence de pratiques pédagogiques responsables, respectueuses et exigeantes au sein de l'enseignement supérieur algérien.

Dans ce polycopié, les expressions « *éthique universitaire* », « *éthique professionnelle* » et « *éthique académique* » sont utilisées de manière complémentaire pour désigner l'ensemble des principes, valeurs et normes qui encadrent l'exercice des missions d'enseignement, de recherche et de formation dans l'enseignement supérieur.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT

Ce polycopié est conçu comme un support de travaux dirigés destiné à accompagner le module « *Éthique, profession et lutte contre la corruption* » en Master 1 « *Formation des formateurs* ». Il ne se substitue pas au cours magistral, mais vise à en prolonger et à en opérationnaliser les contenus à travers une démarche active, réflexive et professionnalisante.

Chaque cours thématique constitue une unité de travail pouvant être exploitée en une ou deux séances de TD, selon le rythme du groupe et les objectifs poursuivis. L'enseignant est invité à privilégier une pédagogie interactive, fondée sur l'analyse de situations concrètes, l'échange argumenté et la confrontation des points de vue.

Les tableaux de synthèse, les références réglementaires et les études de cas proposés ont pour objectif d'aider les étudiants à :

- clarifier les concepts fondamentaux ;
- comprendre le cadre juridique et institutionnel algérien ;
- identifier les risques de dérives éthiques dans les pratiques professionnelles ;
- développer une posture responsable et conforme aux exigences de la fonction enseignante.

Les exercices et ateliers peuvent être adaptés, enrichis ou contextualisés par l'enseignant en fonction du profil des étudiants, des contraintes institutionnelles et des objectifs spécifiques de la formation. L'évaluation privilégiera l'implication, la capacité d'analyse, la rigueur argumentative et le respect des principes éthiques, plutôt que la restitution mécanique des contenus.

Ce polycopié se veut ainsi un outil souple, évolutif et réflexif, au service de la professionnalisation des futurs enseignants et formateurs.

DESCRIPTIF DU MODULE

Intitulé du module : Éthique, profession et lutte contre la corruption

Niveau : Master 1 / Formation des formateurs

Unité d'enseignement : Transversale

Volume horaire semestriel : 14 à 16 semaines

Volume horaire hebdomadaire : Travaux dirigés : 1h30

Crédits : 02

Coefficient : 01

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU MODULE

À l'issue du module, l'étudiant sera capable de :

- comprendre les fondements de l'éthique, de la morale et de la déontologie professionnelles ;
- identifier les risques de dérives éthiques dans le contexte universitaire ;
- mobiliser les textes réglementaires nationaux relatifs à l'éthique et à la lutte contre la corruption ;
- analyser des situations professionnelles complexes et adopter une posture responsable ;
- agir conformément aux principes d'intégrité, d'équité et de responsabilité professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de ce module, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre les principes éthiques et déontologiques applicables à la profession enseignante ;
- identifier et analyser les situations de corruption ou de manquement à l'éthique dans le contexte scolaire et universitaire ;
- appliquer les bonnes pratiques professionnelles et adopter des comportements responsables dans son futur rôle d'enseignant ou de formateur ;
- évaluer de manière critique ses propres actions et décisions en référence aux normes éthiques et légales ;
- communiquer et sensibiliser ses pairs et apprenants aux valeurs d'intégrité, de transparence et de responsabilité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Le module repose sur une approche active, participative et professionnalisante :

- cours interactifs appuyés par des supports multimédias pour la présentation des concepts et cadres juridiques ;
- travaux dirigés (TD) centrés sur l'analyse de situations concrètes, débats argumentés et discussions encadrées ;
- ateliers pratiques favorisant la résolution de dilemmes éthiques et la prise de

décision responsable ;

- exploitation de textes réglementaires et de jurisprudence pour articuler théorie et pratique ;
- mises en situation et jeux de rôle afin de développer l'apprentissage expérientiel et l'autonomie professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation vise à mesurer à la fois les acquis théoriques et les capacités d'application pratique :

- contrôle continu (40 %) : participation active aux TD, ateliers et discussions ;
- travail écrit individuel ou en groupe (30 %) : analyse de cas, rapport réflexif ou mini-projet appliqué ;
- examen final (30 %) : QCM et questions ouvertes portant sur les concepts, les textes réglementaires et les situations professionnelles ;
- critères transversaux : rigueur de l'argumentation, clarté de l'expression écrite et respect des normes éthiques.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE PÉDAGOGIQUE

Cours	Compétences principales visées	Méthodes pédagogiques mobilisées	Modalités d'évaluation
Cours 1	Distinguer morale, éthique et déontologie	Analyse conceptuelle, discussion guidée	QCM, questions de réflexion
Cours 2	Comprendre l'éthique professionnelle universitaire	Étude de cas, débat argumenté	Participation, analyse écrite
Cours 3	Identifier les obligations déontologiques légales	Lecture de textes réglementaires, synthèse	Exercice appliqué

Cours	Compétences principales visées	Méthodes pédagogiques mobilisées	Modalités d'évaluation
Cours 4	Analyser les responsabilités et manquements professionnels	Études de situations problématiques	Rapport réflexif
Cours 5	Connaître les droits et devoirs de l'étudiant	Discussion encadrée, tableau comparatif	Travail individuel ou en groupe
Cours 6 à 9	Prévenir les dérives éthiques et la corruption	Ateliers méthodologiques, simulations	Évaluation continue

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	1
-----------------------------	---

PARTIE I

Fondements théoriques de l'éthique et de la déontologie	10
--	-----------

Cours 1

Morale, éthique et déontologie : définitions, distinctions et enjeux	13
--	----

Cours 2

Éthique professionnelle dans l'enseignement supérieur	16
---	----

Cours 3

Déontologie universitaire et obligations légales	19
--	----

Cours 4

Responsabilités professionnelles et manquements	22
---	----

Cours 5

Droits et devoirs de l'étudiant	25
---------------------------------------	----

Cours 6

Lutte contre la corruption dans le secteur éducatif	30
---	----

Cours 7

Éthique du numérique et comportements en ligne	34
--	----

Cours 8

Discriminations, harcèlement et violences symboliques	36
---	----

Cours 9

Pressions externes : politique, religion, famille	39
---	----

PARTIE II

Exercices d'application et corrigés	43
--	-----------

Exercices relatifs aux cours 1 à 9 (avec corrigés guidés)	71
---	----

PARTIE III

Ateliers méthodologiques appliqués	72
---	-----------

Atelier 1

Distinguer morale, éthique et déontologie	74
---	----

Atelier 2	
Dilemmes éthiques dans la pratique enseignante	78
Atelier 3	
Favoritisme et conflits d'intérêts	80
Atelier 4	
Plagiat et intégrité scientifique	83
Atelier 5	
Liberté académique et abus de pouvoir	86
Atelier 6	
Manquements professionnels et sanctions	89
Atelier 7	
Simulation de conseil de discipline	93
Atelier 8	
Identification des risques de corruption	96
Atelier 9	
Éthique du numérique	99
Atelier 10	
Élaboration d'une charte éthique	102
Atelier 11	
Lecture et interprétation des textes réglementaires algériens	104
Atelier 12	
Autoévaluation des comportements éthiques	106
Atelier 13	
Réseaux sociaux et vie académique	109
Atelier 14	
Cadeaux, faveurs et corruption	111
Atelier 15	
Pressions externes et neutralité	114
Atelier 16	
Prévention des conflits d'intérêts et transparence dans l'évaluation	116
PARTIE IV	
Références et ressources réglementaires	119
Références bibliographiques	120
Annexes réglementaires	120

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Un module pour penser la profession enseignante autrement

Ce support pédagogique s'adresse aux étudiants de Master 1 se préparant à exercer la fonction enseignante, en particulier dans le contexte de l'enseignement supérieur algérien. Loin d'être un simple complément théorique, il constitue une initiation structurée à la posture éthique attendue de tout professionnel de l'éducation. Il propose une réflexion approfondie sur les valeurs qui fondent l'autorité pédagogique, la responsabilité sociale de l'enseignant et les exigences de transparence, d'intégrité et de justice au sein de l'institution universitaire.

Dans le champ éducatif, l'éthique professionnelle ne relève pas de principes abstraits. Elle s'incarne dans les pratiques quotidiennes, les relations pédagogiques, les décisions académiques et les comportements institutionnels. Enseigner, c'est aussi être garant de l'exemplarité, du respect du droit et du refus de toute forme de favoritisme, de clientélisme ou de corruption.

1. Finalités et objectifs pédagogiques du module

Ce support poursuit trois objectifs complémentaires :

1. fournir un socle théorique clair, en explicitant les distinctions entre morale, éthique et déontologie, et en présentant les normes applicables dans le contexte universitaire algérien ;
2. développer une conscience professionnelle éthique, en identifiant les risques de dérives, de pressions externes et de conflits d'intérêts ;
3. outiller les étudiants pour l'action, grâce à des exercices corrigés et des ateliers fondés sur des situations professionnelles réalistes.

2. Organisation pédagogique du polycopié

Le polycopié adopte une organisation progressive et articulée, correspondant aux exigences du module et à la logique de professionnalisation :

- **Partie I Fondements théoriques de l'éthique et de la déontologie** : bases conceptuelles, responsabilités professionnelles, droits et devoirs, et cadre réglementaire national ;
- **Partie II Exercices d'application/Corrigé des exercices d'application** : analyses guidées de situations concrètes issues du contexte universitaire ;
- **Partie III Ateliers méthodologiques appliqués** : études de cas complexes, simulations, débats éthiques et productions collectives.
- **Partie IV références et ressources réglementaires** : il s'agit de références, textes officiels, etc.

3. Une posture professionnelle responsable

Ce polycopié incite les futurs enseignants à interroger leurs propres valeurs, à connaître les textes réglementaires en vigueur (Charte algérienne de l'éthique universitaire, lois relatives à la lutte contre la corruption, code de la fonction publique) et à adopter une vigilance constante face aux pratiques déviantes. Il ouvre également une perspective comparative afin d'élargir la réflexion éthique et professionnelle.

4. Un engagement au service de l'intégrité éducative

Former à l'éthique, c'est former à la responsabilité. Ce module vise à former des enseignants lucides, engagés et responsables, capables de contribuer à une université plus juste, plus transparente et plus humaine. Ce polycopié se veut à la fois guide théorique, outil pratique et support de conscientisation éthique, au service d'une profession enseignante intègre et responsable.

PARTIE I

**FONDEMENTS THÉORIQUES DE
L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE**

Introduction de la partie I

Avant d'aborder des cas concrets ou de proposer des situations pédagogiques à analyser, il est essentiel de poser les bases conceptuelles et normatives de la réflexion éthique.

La première partie de ce polycopié est consacrée aux fondements théoriques de l'éthique et de la déontologie dans l'enseignement supérieur. Elle vise à fournir aux étudiants les repères conceptuels, normatifs et institutionnels indispensables à la compréhension des enjeux éthiques liés à l'exercice de la profession enseignante.

À travers une approche progressive, cette partie aborde les distinctions essentielles entre morale, éthique et déontologie, l'éthique professionnelle dans le contexte universitaire, ainsi que les responsabilités, droits et obligations qui encadrent l'activité des enseignants et des étudiants. Elle s'appuie également sur les textes réglementaires nationaux relatifs à la déontologie universitaire et à la lutte contre la corruption.

Cette première partie propose un cadre théorique structurant, permettant aux futurs enseignants de :

- distinguer clairement morale, éthique et déontologie ;
- comprendre les attentes professionnelles et institutionnelles ;
- et interpréter les principaux textes réglementaires relatifs à l'enseignement supérieur en Algérie.

Cette partie constitue le socle théorique du module. Elle vise à fournir aux étudiants un cadre de référence solide, indispensable à l'analyse des situations professionnelles étudiées dans les exercices d'application et les ateliers méthodologiques qui suivent. Elle représente ainsi un fondement essentiel pour la construction d'une posture professionnelle éthique, réfléchie, consciente des responsabilités inhérentes au métier et guidée par les valeurs du service public de l'éducation.

COURS 1

MORALE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE : DÉFINITIONS, DISTINCTIONS ET ENJEUX

Introduction

Avant d'aborder des cas concrets ou de proposer des situations pédagogiques à analyser, il est essentiel de poser les bases conceptuelles et normatives de la réflexion éthique. Ce premier cours vise à clarifier trois notions fondamentales, la morale, l'éthique et la déontologie, en précisant leurs origines, fonctions et usages dans le champ de l'éducation et plus largement dans les pratiques professionnelles.

Objectifs du cours

- Distinguer clairement les concepts de morale, d'éthique et de déontologie.
- Comprendre leurs fonctions respectives dans l'action professionnelle.
- Identifier les références théoriques et les textes fondamentaux associés.

1. Présentation des concepts clés

1.1. La déontologie : un cadre de règles professionnelles

Définition : La déontologie est l'ensemble des règles et des devoirs qu'un professionnel doit respecter dans le cadre de sa fonction. Elle repose sur des textes officiels (codes, lois, chartes) et définit les comportements attendus.

Référence : Georges Canguilhem décrit la déontologie comme « *une morale technique, propre à chaque profession* ».

- **Origine :** Autorité externe (ordre professionnel, ministère, institution).
- **Finalité :** Garantir une pratique homogène, conforme et sécurisée.
- **Fonctionnement :** Règles fixées, applicables à tous les professionnels d'un même secteur.
- **Exemple :** Le respect du secret professionnel, l'obligation de neutralité de l'enseignant.

1.2. L'éthique : une réflexion personnelle sur les valeurs

Définition : L'éthique est une réflexion individuelle sur ce qui est juste, bon ou

acceptable dans une situation donnée. Elle s'appuie sur des valeurs humanistes et s'incarne dans la prise de décision responsable.

Référence : Paul Ricœur définit l'éthique comme « *la visée d'une vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes* ».

- **Objectif** : Prendre une décision responsable dans des situations complexes, au-delà des règles.
- **Caractéristiques** : Autonomie, responsabilité, questionnement.
- **Exemple** : Un enseignant qui refuse une recommandation clientéliste, par souci d'équité et de justice.

1.3. La morale : un cadre collectif et culturel

Définition : La morale est un ensemble de règles de conduite reconnues comme bonnes ou souhaitables par une société. Elle s'appuie sur des normes souvent implicites, liées à la culture, la religion ou les traditions.

Référence : Le Grand Robert (1983) définit la morale comme « *un ensemble de règles de conduite considérées comme valables de façon absolue* ».

- **Objectif** : Maintenir la cohésion sociale, orienter les comportements vers le bien commun.
- **Caractéristiques** : Normes sociales ou religieuses, souvent non écrites.
- **Exemple** : Dire la vérité, respecter les anciens, aider les personnes en détresse.

2. Tableaux de synthèse

2.1. Tableau comparatif des définitions

Concept	Définition
Morale	Règles de conduite sociales ou culturelles, souvent implicites.
Éthique	Réflexion personnelle sur ce qui est juste ou bon.
Déontologie	Ensemble des règles encadrant une profession, souvent codifiées.

2.2. Tableau comparatif approfondi : Éthique et Déontologie

Critère	Éthique	Déontologie
Origine	Réflexion personnelle, valeurs humaines	Institutionnelle, textes officiels
Nature	Souple, adaptative, contextuelle	Stable, codifiée, contraignante
Finalité	Agir avec discernement et humanité	Garantir une pratique conforme
Responsabilité	Jugement moral autonome	Respect des règles imposées
Exemples	Refus de favoritisme, respect de l'équité	Devoir de réserve, respect de la hiérarchie
Portée	Universelle	Professionnelle

3. Panorama conceptuel : Auteurs et définitions

Auteur/Source	Concept abordé	Position ou définition clé
Paul Ricœur	Éthique	Visée d'une vie bonne dans des institutions justes
Georges Canguilhem	Déontologie	Morale technique propre à chaque profession
Eirick Prairat	Déontologie/Éthique	Déontologie = cadre de règles professionnelles ; éthique = interrogation morale
Bernard Jolibert	Morale/Éthique	Morale = règles sociales ; éthique = réflexion fondatrice
Grand Robert (1983)	Morale/Éthique	Morale = normes absolues ; éthique = science de la conduite
Charte de l'éthique universitaire (2023)	Éthique	Analyse des actes à la lumière des valeurs et des normes

4. Synthèse finale

- La morale propose un ensemble de normes sociales ou culturelles qui orientent les comportements.
- L'éthique est une réflexion individuelle fondée sur des valeurs, qui guide l'action dans des contextes complexes.
- La déontologie repose sur des règles professionnelles explicites, imposées par des institutions ou corps de métier.

Un professionnel responsable sait articuler ces trois dimensions dans sa pratique quotidienne.

Conclusion

L'articulation entre morale, éthique et déontologie est essentielle pour comprendre les attentes du métier d'enseignant. Elle permet de concilier les obligations réglementaires avec une démarche de responsabilité personnelle et de réflexion critique. Ce socle conceptuel est indispensable pour aborder les dilemmes professionnels avec justesse.

Références bibliographiques

- PRAIRAT, E. (2007). Introduction Questions éthiques enjeux déontologiques. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 40(2), 7-17.
- Lagarrigue, J. & Lebe, G. (1997). Éthique ou morale ? *Recherche & Formation*, 24, 121-130. <https://doi.org/10.3406/refor.1997.1405>
- Jolibert, B. (2019). Éthique, Morale et Déontologie. *Enseignement Philosophique*. ffhal-02482905
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Seuil.
- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires (Algérie), 2023.

COURS 2

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ALGÉRIE

Introduction

Dans le prolongement du cours précédent consacré aux définitions de la morale, de l'éthique et de la déontologie, ce second cours aborde l'application concrète de l'éthique dans l'univers de l'enseignement supérieur. L'université n'est pas seulement un lieu de transmission des savoirs ; elle est aussi un espace de formation humaine, intellectuelle et civique. Chaque acteur, enseignant, étudiant, personnel administratif, est appelé à adopter une posture éthique dans ses comportements, ses décisions et ses engagements professionnels.

Objectifs du cours

- Comprendre les responsabilités éthiques de l'enseignant dans l'enseignement supérieur.
- Identifier les principes qui régissent l'éthique universitaire.
- Appréhender les enjeux actuels liés à l'intégrité, aux libertés académiques et à l'éthique du numérique.

1. L'université comme espace éthique

L'université incarne un idéal de savoir, de rigueur et d'émancipation. Elle repose sur des valeurs fondamentales : intégrité, responsabilité, liberté académique, respect mutuel. Former des diplômés, c'est aussi former des citoyens critiques et responsables. « *L'université ne forme pas que des diplômés. Elle forme des citoyens.* »

2. Libertés académiques et responsabilité scientifique

La liberté académique est une condition essentielle à la recherche et à l'enseignement. Elle implique la possibilité d'exprimer, de publier et d'enseigner des idées, dans le respect de la rigueur scientifique et du cadre institutionnel.

Liberté	Limite éthique
Publier des idées	Respect de la vérification scientifique
Enseigner librement	Ne pas verser dans le militantisme personnel
Débattre publiquement	Respect des interlocuteurs et des règles de l'institution

« *L'université est le lieu où l'on apprend à penser, non à obéir.* » Jean-Jacques Rousseau

3. Intégrité intellectuelle et exigence de vérité

L'enseignant universitaire doit garantir l'objectivité de ses enseignements, la rigueur de ses méthodes et le respect de la vérité. Il encourage ses étudiants à développer un esprit critique et à distinguer le savoir de l'opinion.

Principe	Exemple de mise en œuvre
Objectivité	Présenter plusieurs points de vue sur un sujet
Rigueur	Utiliser des sources vérifiées et citées
Esprit critique	Favoriser les débats argumentés

4. Responsabilité professionnelle et compétence

L'éthique exige une mise à jour constante des savoirs, une adaptation aux publics et une évaluation juste. L'enseignant est comptable de la qualité de son enseignement.

Responsabilité	Application concrète
Formation continue	Participer à des colloques ou formations disciplinaires
Adaptation pédagogique	Diversifier les approches selon les profils étudiants
Suivi rigoureux	Encadrer les mémoires avec méthode

5. Prévention des dérives et exemplarité

Le comportement de l'enseignant est scruté : plagiat, favoritisme, abus de pouvoir, manipulation ou marchandage de notes sont incompatibles avec l'éthique universitaire.

Comportement éthique	Comportement contraire
Citer correctement	Plagier
Évaluer objectivement	Noter selon affinités ou recommandations
Refuser les privilèges	Clientélisme, échange de services

« L'intégrité est la base de toute véritable réussite. » Malek BENNABI

Conclusion

L'éthique professionnelle dans l'enseignement supérieur n'est pas un supplément d'âme : elle est le cœur du métier. Elle garantit la légitimité du savoir transmis, la confiance dans les institutions et la formation de citoyens autonomes. L'enseignant éthique devient un modèle, non par ses discours, mais par sa cohérence, sa rigueur et son engagement quotidien.

Références bibliographiques

- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires (Algérie, 2023).
- Ordonnance n° 06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique.
- Eirick Prairat (2007), *Questions éthiques et enjeux déontologiques*, Revue « *Sciences de l'éducation* ».
- Paulo Freire (1970), *Pédagogie des opprimés*.
- Malek Bennabi, *Le destin de l'homme*.
- Rousseau, J.-J. ; Jean Zay ; Jean Jaurès ; citations diverses intégrées au cours.

COURS 3

DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE ET OBLIGATIONS LÉGALES

Droits et obligations des enseignants-chercheurs

Introduction

Ce cours poursuit l'exploration des fondements théoriques et pratiques de la posture professionnelle dans l'enseignement supérieur. Après avoir défini l'éthique et illustré son application concrète à l'université, il s'agit ici de se pencher sur les dimensions normatives et réglementaires de la déontologie universitaire.

La déontologie ne se résume pas à un code de bonne conduite ; elle est l'expression concrète de l'éthique professionnelle, traduite en obligations formelles.

En Algérie, plusieurs textes fondamentaux encadrent la conduite des enseignants, chercheurs et personnels universitaires. Ce cours présente les principales règles déontologiques, les obligations statutaires, ainsi que les valeurs promues par les chartes universitaires.

Objectifs du cours

- Identifier les textes de référence encadrant la déontologie universitaire en Algérie.
- Connaître les obligations professionnelles, administratives et relationnelles des enseignants.
- Comprendre la portée éthique et légale de la fonction universitaire.

1. Définition de la déontologie universitaire

La déontologie universitaire regroupe l'ensemble des règles professionnelles qui encadrent la conduite des acteurs de l'enseignement supérieur.

Elle se situe à la jonction de l'éthique, du droit et des exigences propres à la mission de service public. « *La déontologie traduit l'exigence d'exemplarité dans l'exercice d'une fonction publique.* » E.Prairat

2. Textes réglementaires de référence

Texte	Contenu clé
Ordonnance 06-03 du 15 juillet 2006	Obligations du fonctionnaire : neutralité, disponibilité, discrétion, intégrité
Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires	Valeurs, principes éthiques, missions et engagements professionnels
Statuts particuliers des enseignants-chercheurs	Droits et devoirs, carrière, promotion, devoir de formation continue

3. Principes généraux de la déontologie universitaire

Principe	Exemples d'application
Neutralité	Ne pas imposer ses convictions personnelles en cours
Loyauté	Respecter la hiérarchie, servir l'intérêt de l'institution
Confidentialité	Protéger les informations relatives aux étudiants ou aux recherches
Probité	Refuser les cadeaux, faveurs ou avantages liés à sa position
Diligence	Corriger à temps, préparer les cours, être présent aux réunions officielles

4. Obligations administratives et pédagogiques

Les enseignants doivent :

- Assurer leurs heures de cours (respect du volume horaire).
- Participer aux conseils, jurys, réunions pédagogiques.
- Contribuer à la recherche et aux activités scientifiques du département.
- Assurer un encadrement régulier des mémoires et travaux d'étudiants.

5. Déontologie relationnelle

L'enseignant doit entretenir des relations équilibrées et respectueuses avec les étudiants, les collègues et l'administration :

- Refuser toute relation fondée sur l'abus de pouvoir ou la manipulation.
- Traiter les étudiants avec équité, sans discrimination ni favoritisme.

- S'exprimer de manière responsable dans les espaces publics (cours, médias, réseaux sociaux).

6.Sanctions en cas de manquement

Les violations graves de la déontologie (fraude, favoritisme, absentéisme, harcèlement, etc.) peuvent entraîner des sanctions disciplinaires :

- Avertissement, blâme, suspension, radiation.
- Déclassement, réduction de salaire, exclusion temporaire ou définitive.

Conclusion

La déontologie universitaire incarne les exigences éthiques dans les pratiques quotidiennes. Elle n'est pas un carcan, mais une garantie de justice, de responsabilité et de respect du bien commun. L'enseignant déontologique est un professionnel qui sait articuler liberté pédagogique et engagement institutionnel.

Références bibliographiques

- Ordonnance 06-03 du 15 juillet 2006 relative à la fonction publique.
- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires (MESRS, 2023).
- Statut des enseignants chercheurs.
- Eirick Prairat, *De la déontologie professionnelle*. Revue "Questions d'éthique", 2007.

COURS 4

RESPONSABILITÉS ET MANQUEMENTS PROFESSIONNELS

Manquements et sanctions

Introduction

L'enseignant universitaire est dépositaire d'une mission de service public. Au-delà de la transmission des savoirs, il incarne une autorité morale et pédagogique, et porte la responsabilité de garantir un cadre d'apprentissage juste, sûr et respectueux. L'exercice de cette fonction suppose une compréhension précise de ses responsabilités professionnelles ainsi que des conséquences de leurs manquements.

Objectifs du cours

- Identifier les responsabilités individuelles de l'enseignant universitaire.
- Distinguer les types de manquements professionnels.
- Comprendre les mécanismes de responsabilisation et les dispositifs de régulation.

1. Types de responsabilités professionnelles de l'enseignant

« La responsabilité est le prix de la liberté professionnelle ». Cela qui signifie que l'enseignant est tenu à plusieurs formes de responsabilités dans l'exercice de sa fonction :

Responsabilité	Définition	Exemple
Pédagogique	Assurer un enseignement de qualité, adapté et rigoureux	Préparer les cours, adapter les évaluations
Scientifique	Veiller à l'intégrité de ses travaux et publications	Ne pas falsifier de résultats, citer ses sources
Administrative	Respecter les délais, les obligations institutionnelles	Déposer ses notes dans les temps impartis
Relationnelle	Respecter la dignité et les droits des étudiants et collègues	Éviter toute forme de harcèlement ou discrimination
Institutionnelle	Participer au fonctionnement de l'établissement	Siéger dans les conseils, répondre aux convocations

2. Manquements professionnels : typologie

Un manquement professionnel est un acte ou une omission contraire aux obligations liées à la fonction. Il peut être :

- **Moral ou éthique** : favoritisme, propos dégradants, abus de pouvoir.
- **Pédagogique** : absence de préparation, évaluation inéquitable.
- **Scientifique** : plagiat, falsification de données, publication sans rigueur.
- **Administratif** : absentéisme injustifié, non-respect des délais.
- **Relationnel** : harcèlement, comportements discriminatoires, conflits non régularisés.

Type de manquement	Impact sur l'institution
Plagiat	Perd la crédibilité scientifique de l'université
Harcèlement étudiant	Crée un climat de peur, entrave à la liberté d'apprendre
Évaluations biaisées	Atteinte à l'équité, perte de confiance des étudiants
Retard administratif	Perturbation du calendrier universitaire

3. Dispositifs de régulation et recours

« La faute d'un seul enseignant entache toute une institution. »

Les établissements disposent de différents mécanismes pour encadrer et réguler les manquements :

- Conseil de discipline universitaire (statut de la fonction publique).
- Commissions éthiques internes ou nationales.
- Procédures de réclamation à l'administration.
- Accompagnements et rappels à la règle avant sanction.

4. Pratiques évitables et vigilance éthique

Il est essentiel d'encourager une éthique proactive fondée sur :

- La transparence : annoncer les modalités d'évaluation, éviter les zones d'ombre.
- L'auto-analyse : réfléchir à ses pratiques pédagogiques.
- L'accompagnement : favoriser le dialogue avec les étudiants.

Conclusion

Être enseignant dans l'enseignement supérieur engage une responsabilité multiple. Connaître les risques de dérives professionnelles permet non seulement de s'en prémunir, mais aussi de contribuer à une culture universitaire de confiance, de rigueur et d'intégrité.

Références bibliographiques

- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires (2023)
- Ordonnance 06-03 du 15 juillet 2006 (statut de la fonction publique)
- Règlements intérieurs des universités algériennes
- Prairat, E. (2007). *Questions éthiques et enjeux déontologiques*

COURS 5

DROITS ET DEVOIRS DE L'ETUDIANT

Introduction

Dans le cours précédent, nous avons étudié les manquements les plus fréquents en milieu universitaire, tels que la fraude, le plagiat, l'absentéisme ou encore les comportements irrespectueux, ainsi que les sanctions prévues par les textes officiels. Nous avons souligné l'importance d'un encadrement juste et rigoureux, non pas pour punir, mais pour garantir l'intégrité du cadre universitaire et la qualité des apprentissages.

Cette réflexion sur les limites et les dérives nous amène naturellement à examiner aujourd'hui les droits et devoirs des étudiants, fondements d'une vie universitaire équilibrée.

L'université est un lieu de transmission des savoirs, mais aussi un espace d'apprentissage de la citoyenneté, de la responsabilité et de l'éthique. L'étudiant qui y évolue n'est pas simplement un récepteur passif de contenus ; il est un acteur à part entière de la vie universitaire. Il y bénéficie de droits fondamentaux, garants de sa dignité, de son épanouissement intellectuel et de ses libertés. Mais ces droits s'accompagnent de devoirs, sans lesquels l'université ne peut fonctionner harmonieusement.

Problématique

Comment concilier les droits de l'étudiant avec les devoirs qu'il doit assumer pour construire un climat de confiance et de respect mutuel dans l'espace universitaire ?

Pour y répondre, nous analyserons :

1. Les droits fondamentaux de l'étudiant dans le cadre universitaire algérien,
2. Les devoirs éthiques et réglementaires qu'il doit respecter.

I. Les droits de l'étudiant : une condition de la réussite et de l'épanouissement

Les droits des étudiants visent à garantir l'égalité des chances, le respect de la personne et l'accès à un savoir de qualité. Ils sont encadrés par des textes réglementaires tels que la Charte nationale d'éthique et de déontologie universitaires (2019) et le Code de déontologie.

1. Droit à l'information

« *Le droit d'avoir des droits commence par le droit de savoir* » Hannah Arendt
Un étudiant bien informé connaît son programme, les modalités d'évaluation, les délais administratifs, et évite ainsi les inégalités dues à l'ignorance des règles.

2. Liberté d'expression et respect de la dignité

L'université est un espace de débat. L'étudiant peut exprimer ses idées dans le respect d'autrui et du cadre académique. La liberté d'expression est protégée dans les limites du respect mutuel.

3. Conditions matérielles et environnement d'apprentissage

Un environnement adapté (accès à Internet, bibliothèques, sécurité) est indispensable à l'apprentissage. « *Personne n'apprend dans un environnement où il ne se sent pas respecté* ». Paulo Freire

4. Accès à un enseignement de qualité

Les étudiants ont droit à un enseignement actualisé, accessible et dispensé par des enseignants compétents. « *Enseigner, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu* » Edgar Morin

5. Évaluation équitable et encadrement pédagogique

L'évaluation doit être transparente, motivée et ouverte à contestation. Les étudiants doivent bénéficier d'un suivi pédagogique, notamment lors de la rédaction des mémoires.

6. Participation à la vie universitaire

Les étudiants ont le droit de s'impliquer dans les organes consultatifs et les clubs.

« *L'espace public se construit par la parole partagée* » Jürgen Habermas

7. Protection contre les discriminations

Tout étudiant doit être protégé contre la violence, le harcèlement et toute forme de discrimination.

Tableau récapitulatif / Droits fondamentaux de l'étudiant

Droit	Exemples concrets
Droit à l'information	Connaissance des règlements, calendriers, programmes
Liberté d'expression	Participation aux débats, droit à la critique respectueuse
Conditions d'apprentissage	Accès à une salle équipée, réseau Internet, sécurité sur le campus
Enseignement de qualité	Suivi pédagogique régulier, contenu actualisé
Évaluation équitable	Accès aux copies, droit de recours
Participation à la vie universitaire	Élections, clubs, comités
Protection contre les discriminations	Harcèlement signalé et traité, égalité d'accès aux ressources

II. Les devoirs de l'étudiant : fondements de l'engagement universitaire

Selon Albert Camus « *Il n'y a pas de liberté sans responsabilité* ».

Les devoirs ne sont pas des restrictions, mais les conditions d'une vie collective respectueuse et efficace.

1. Exactitude des informations et respect des procédures

Fournir des documents authentiques, respecter les délais, suivre les instructions administratives est une preuve de sérieux.

2. Respect du règlement intérieur

Selon Emmanuel Kant « *La liberté consiste à obéir à la loi qu'on s'est prescrite* ». L'assiduité, la ponctualité, le respect des horaires sont des obligations contractuelles dans toute université.

3. Respect des personnes et des idées

Aucun comportement agressif ou humiliant ne peut être toléré. Le dialogue critique est souhaité, mais dans un cadre civilisé.

4. Préservation des biens et des infrastructures

Les étudiants ont le devoir de protéger les ressources mises à leur disposition (matériel, locaux, bibliothèques...).

5. Acceptation des décisions pédagogiques

En cas de désaccord, l'étudiant doit utiliser les voies de recours prévues plutôt que d'adopter une attitude conflictuelle.

6. Lutte contre la fraude et le plagiat

« *La fraude constitue une violation des valeurs de l'enseignement supérieur* » Charte d'éthique (2019). Tout acte de tricherie ou de plagiat porte atteinte à l'éthique académique et peut entraîner une exclusion.

Tableau récapitulatif / Devoirs de l'étudiant

Devoir	Exemples concrets
Respect des procédures administratives	Fournir des documents vérifiés, respecter les délais
Respect des personnes	Langage correct, comportement non agressif
Préservation des biens communs	Ne pas détériorer le mobilier, respecter les équipements
Acceptation des décisions pédagogiques	Utiliser les recours légaux, accepter les décisions motivées
Lutte contre la triche	Ne pas copier, ne pas acheter de devoirs

Devoir	Exemples concrets
Comportement civique	Arriver à l'heure, ne pas déranger le déroulement du cours
Tenue et attitude responsables	Tenue décente, posture respectueuse

Conclusion

Les droits et devoirs de l'étudiant sont les deux faces d'une même exigence : celle d'une vie universitaire fondée sur le respect, la justice et la responsabilité. Si l'étudiant est en droit d'attendre un enseignement de qualité, un encadrement équitable et un environnement respectueux, il est aussi tenu de respecter les règles de fonctionnement, les autres membres de la communauté et les valeurs académiques.

Former un étudiant, ce n'est pas seulement transmettre des savoirs, mais lui apprendre à devenir un citoyen éthique, responsable et engagé dans la société.

Références

- Charte nationale d'éthique et de déontologie universitaires (MESRS, 2019)
- Code de déontologie universitaire (Algérie)
- Bourdieu, P. *La noblesse d'État*
- Camus, A. *L'homme révolté*
- Freire, P. *Pédagogie des opprimés*
- Habermas, J. *L'espace public*
- Kant, E. *Fondements de la métaphysique des mœurs*
- Arendt, H. *La condition de l'homme moderne*
- Morin, E. *La tête bien faite*

COURS 6

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR EDUCATIF

Introduction

La corruption est un fléau mondial qui touche tous les secteurs, y compris l'éducation. Dans le secteur éducatif, elle prend des formes variées : achats de notes, favoritisme, détournement de ressources, plagiat, ou encore abus de pouvoir. Ces pratiques nuisent gravement à la qualité de l'enseignement, à l'équité entre les étudiants, à la crédibilité des institutions et, plus largement, à la confiance sociale envers le système éducatif.

Ce cours s'inscrit dans la continuité des précédents sur l'éthique et la déontologie, en abordant une problématique cruciale : la corruption. Il ne s'agit pas seulement de dénoncer des pratiques répréhensibles, mais aussi de comprendre les mécanismes qui les favorisent, d'en analyser les conséquences et de réfléchir aux moyens de prévention et de lutte adaptés au contexte universitaire algérien.

Objectifs du cours

- Identifier les différentes formes de corruption dans le secteur éducatif ;
- Comprendre les facteurs qui favorisent ces dérives ;
- Connaître les textes réglementaires algériens et internationaux en matière de lutte contre la corruption ;
- Proposer des pistes d'action pour promouvoir l'intégrité académique.

I. Définition et formes de la corruption dans l'enseignement

1. Qu'est-ce que la corruption ? Selon Transparency International, la corruption désigne « *l'abus de pouvoir confié à des fins privées* ». Dans l'éducation, cela implique toute utilisation frauduleuse de fonctions ou de ressources à des fins personnelles ou partisans.

2. Typologie des actes de corruption dans l'éducation

Type de corruption	Exemples concrets	Conséquences principales
Achat de notes / monnaie de services	Étudiant qui paie un enseignant pour valider une UE	Injustice, perte de valeur du diplôme
Favoritisme / népotisme	Recrutement d'un parent sans concours	Inégalité des chances, démotivation
Détournement de fonds	Frais d'inscription utilisés à des fins personnelles	Déficit de moyens pour les étudiants
Plagiat organisé	Revente de mémoires « prêts à déposer »	Atteinte à l'intégrité académique
Abus de pouvoir	Pression sur un étudiant pour des faveurs personnelles	Climat d'impunité, harcèlement

3. Un fléau qui affaiblit l'université

La corruption dans l'éducation compromet :

- L'égalité des chances et la méritocratie
- La qualité de la formation et la crédibilité des diplômes
- La confiance dans les institutions universitaires
- L'engagement des enseignants et des étudiants

II. Les causes de la corruption dans le secteur éducatif

1. Causes structurelles

- Faible transparence dans les processus de recrutement ou d'évaluation
- Absence de contrôle rigoureux des finances et des ressources
- Politisation de certaines décisions (affectations, promotions)

2. Causes culturelles et sociales

- Tolérance sociale à la « petite corruption » considérée comme un raccourci
- Valorisation des résultats plus que des efforts
- Résignation ou peur de dénoncer les abus

3. Causes individuelles

- Manque de formation éthique chez certains agents
- Recherche de gain personnel ou de reconnaissance
- Sentiment d'impunité ou de protection hiérarchique

III. Cadre juridique et réglementaire de la lutte contre la corruption

1. Textes algériens pertinents

Référence juridique	Contenu essentiel
Loi n° 06-01 du 20 février 2006	Relative à la prévention et à la lutte contre la corruption
Code pénal algérien	Sanctions contre les abus de fonction, détournements, corruption active/passive
Décret exécutif n° 08-130	Fixe les devoirs professionnels des enseignants-chercheurs
Charte d'éthique et de déontologie (2019)	Règles de conduite, responsabilité et intégrité académique

2. Instruments internationaux

- Convention des Nations Unies contre la corruption (2003)
- Convention de l'Union Africaine sur la prévention de la corruption
- Normes de l'UNESCO sur l'intégrité éducative

IV. Prévenir et combattre la corruption dans l'université : quelles solutions ?

1. Renforcer la transparence et la traçabilité

- Publier les critères de sélection et d'évaluation
- Rendre publiques les affectations et promotions
- Mettre en place des audits réguliers

2. Former et sensibiliser les acteurs

- Former les enseignants et administratifs à l'éthique professionnelle
- Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des étudiants

3. Protéger les lanceurs d'alerte

- Permettre des canaux de signalement anonymes
- Protéger les personnes dénonçant des abus contre les représailles

4. Encourager la culture de l'intégrité

- Valoriser les comportements exemplaires
- Impliquer les étudiants dans des clubs éthiques ou conseils universitaires

Conclusion

La corruption dans le secteur éducatif est un phénomène grave, aux effets délétères sur la qualité de l'enseignement, la justice sociale et la crédibilité du système universitaire. Elle n'est pas une fatalité : des textes existent, des principes sont affirmés, mais c'est par la vigilance quotidienne, l'exemplarité et la mobilisation collective que l'université pourra se prémunir contre ce fléau. Former des citoyens éthiques, c'est aussi leur apprendre à refuser les compromis douteux et à défendre les valeurs d'intégrité et de justice.

Références

- Loi n° 06-01 du 20 février 2006 relative à la lutte contre la corruption
- Code pénal algérien, articles relatifs aux infractions de corruption
- Charte d'éthique et de déontologie universitaires (2019)
- UNESCO, « Lutte contre la corruption dans l'éducation »
- Transparency International, rapports sur l'intégrité académique

COURS 7

ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE ET COMPORTEMENTS EN LIGNE

Introduction

L'usage massif du numérique dans l'enseignement supérieur transforme les pratiques pédagogiques, les relations humaines et les enjeux éthiques. L'université est tenue de garantir un usage responsable, inclusif et sécurisé des technologies, tant pour les enseignants que pour les étudiants. L'éthique numérique invite à une vigilance accrue quant aux droits, à la confidentialité et aux comportements en ligne.

Objectifs du cours

- Identifier les principaux enjeux éthiques liés au numérique à l'université.
- Comprendre les devoirs des usagers des environnements numériques.
- Prévenir les dérives : plagiat, violation de données, cyberharcèlement.

1. Le numérique : un outil, pas une neutralité

Les technologies ne sont pas neutres : elles véhiculent des choix (accès, visibilité, contrôle). L'éthique impose de réfléchir à l'usage qu'on en fait « *Ce n'est pas parce qu'on peut tout faire avec le numérique qu'on doit tout faire.* »

2.Principes éthiques du numérique universitaire

- Respect de la vie privée : ne pas diffuser d'images ou d'informations personnelles sans consentement.
- Responsabilité numérique : adopter une conduite digne, même à distance.
- Transparence : expliciter les règles d'usage des plateformes, d'enregistrement, d'évaluation.
- Équité d'accès : prendre en compte les inégalités d'équipement ou de connexion.

3.Comportements éthiques attendus en ligne

- Ne pas plagier ou tricher aux évaluations à distance.
- Respecter les autres dans les forums, groupes et discussions.
- Protéger les identifiants, mots de passe et informations personnelles.

- Ne pas enregistrer ou diffuser les propos d'autrui sans autorisation.

4. Risques et dérives du numérique

- Plagiat facilité (copier-coller sans citation)
- Surveillance excessive (proctoring sans consentement clair)
- Cyberharcèlement (commentaires haineux ou moqueries en ligne)
- Violation des données (fuites d'examens, publications non autorisées)

5. Textes et cadres de référence

- Charte de l'éthique universitaire (2023) : invite à une responsabilité numérique partagée.
- Loi sur la protection des données personnelles (Algérie, 2023)
- RGPD (inspiration européenne pour la protection des données)
- Règlements internes des établissements universitaires

Conclusion

L'éthique du numérique n'est pas un simple règlement technique. Elle engage la responsabilité de chacun : enseignant, étudiant, technicien. Elle garantit un environnement numérique respectueux, sûr et formateur. « *L'éthique commence quand la technologie s'arrête.* »

COURS 8

DISCRIMINATIONS, HARCELEMENT ET VIOLENCES SYMBOLIQUES

Introduction

L'université se veut un espace de savoir, de liberté intellectuelle et d'égalité. Pourtant, comme tout microcosme social, elle n'est pas exempte de pratiques discriminatoires, de situations de harcèlement ou de violences symboliques. Ces comportements, parfois invisibles ou banalisés, ont des effets profonds sur la santé psychologique, la réussite universitaire et la dignité des personnes concernées. Ils constituent une atteinte directe aux principes d'éthique et de déontologie qui doivent régir le monde universitaire.

Ce cours propose d'identifier les formes de discriminations et de harcèlement en milieu universitaire, d'en analyser les causes et les mécanismes, et d'explorer les moyens d'action pour prévenir et réagir efficacement, à la lumière des textes officiels et des principes éthiques.

Objectifs du cours

- Comprendre les différentes formes de discriminations et de harcèlement
- Analyser leurs conséquences sur les individus et la communauté universitaire
- Identifier les ressources juridiques et institutionnelles pour les prévenir et les combattre
- Promouvoir une culture du respect et de la bienveillance

I. Formes et manifestations des discriminations et du harcèlement

1. Discriminations visibles et invisibles : Elles peuvent être liées au sexe, à l'origine sociale ou ethnique, au handicap, à la religion, ou encore à l'apparence physique. Parfois explicites, elles sont souvent implicites (exclusion d'un groupe, déni de compétence, ironie persistante).

2. Harcèlement moral ou sexuel : Le harcèlement moral se traduit par des attitudes répétées visant à déstabiliser, isoler ou humilier autrui. Le harcèlement sexuel

implique des propos, gestes ou pressions à connotation sexuelle non désirés. Ces comportements nuisent gravement à la santé mentale et physique des victimes.

3. Violences symboliques : Concept développé par Pierre Bourdieu, la violence symbolique renvoie aux formes de domination subtiles, exercées sans force physique, mais imposant des hiérarchies sociales implicites (langage technique excluant, dévalorisation implicite de certains parcours).

Tableau récapitulatif : Formes de discriminations et de violences

Type de violence	Exemple concret	Conséquences pour la victime
Discrimination ethnique	Refus d'accès à un stage pour cause d'origine	Sentiment d'injustice, marginalisation
Harcèlement sexuel	Propos insistants d'un enseignant envers une étudiante	Angoisse, abandon des études
Violence symbolique	Moqueries répétées sur l'accent d'un étudiant	Perte de confiance, retrait silencieux

II. Causes et mécanismes

1. Facteurs culturels et systémiques

- Normalisation des rapports hiérarchiques rigides
- Reproduction de stéréotypes sociaux ou genrés
- Silence ou passivité face aux abus, souvent par peur des représailles

2. Absence de dispositifs d'écoute et de signalement

- Rareté des cellules d'écoute ou de médiation
- Procédures floues ou peu connues des victimes

III. Cadre juridique et référentiel éthique

1. Textes officiels algériens

- Charte d'éthique et de déontologie universitaires (2019)
- Code du travail : protection contre le harcèlement moral et sexuel
- Code pénal : articles sur les violences et discriminations

2. Textes internationaux

- Déclaration universelle des droits de l'Homme
- Convention de l'UNESCO contre la discrimination dans l'éducation
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

IV. Prévenir et agir : vers une université inclusive et respectueuse

1. Promouvoir la culture du respect

- Intégrer l'éthique relationnelle dans les formations
- Sensibiliser les enseignants et les étudiants à la diversité et à l'inclusion

2. Mettre en place des dispositifs accessibles

- Cellules d'écoute et de médiation au sein des facultés
- Procédures de signalement claires et confidentielles

3. Sanctionner de manière juste et transparente

- Application effective des sanctions prévues
- Suivi pédagogique et psychologique des victimes

Conclusion

La lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences symboliques est une exigence éthique et une condition de la qualité de la vie universitaire. Former des citoyens éclairés et responsables suppose de leur offrir un cadre sûr, juste et bienveillant. Il est de la responsabilité de tous les membres de la communauté universitaire de reconnaître ces violences, de les prévenir et d'agir lorsqu'elles surviennent. Une université intègre est une université qui sait protéger les plus vulnérables.

Références

- Pierre Bourdieu, La distinction (1984)
- Charte d'éthique et de déontologie universitaires (Algérie, 2019)
- Code du travail et code pénal algériens
- UNESCO, Lutte contre la discrimination en éducation (2021)
- Convention sur l'élimination des discriminations (CEDEF) des Nations Unies

COURS 9

PRESSIONS EXTERNES : POLITIQUE, RELIGION, FAMILLE

Introduction

L'université devrait être un lieu protégé, dédié à la libre recherche, à l'enseignement critique et à la formation citoyenne. Pourtant, elle n'échappe pas aux influences extérieures qui peuvent en altérer le fonctionnement. Qu'il s'agisse d'interventions politiques, de pressions religieuses ou d'ingérences familiales, ces influences peuvent mettre à mal l'autonomie institutionnelle, la liberté académique, et l'éthique professionnelle. Le philosophe Jacques Derrida avertissait : « *L'université doit demeurer un lieu de liberté inconditionnelle de questionnement* ».

Dans ce cours, nous analysons les types de pressions qui s'exercent sur le milieu universitaire, leurs manifestations concrètes et leurs effets pervers. Nous verrons aussi comment s'en prémunir pour garantir une éthique académique forte, au service de la vérité, de la rigueur et du bien commun.

I. Les pressions politiques dans l'université

1. Instrumentalisation de l'enseignement et de la recherche

Des tentatives d'imposer des thèmes de recherche, d'interdire certains sujets sensibles (langue, histoire, religion) ou de favoriser certains enseignants proches du pouvoir existent dans plusieurs contextes. Cette politisation de l'université nuit à l'objectivité scientifique. Noam Chomsky rappelait que « *l'intellectuel a le devoir de dire la vérité et de dénoncer le mensonge, surtout quand il est institutionnel* ».

Exemple : Un enseignant est écarté d'un projet de recherche pour avoir critiqué une politique éducative gouvernementale.

2. Clientélisme et favoritisme dans les nominations

Certains recrutements ou promotions sont dictés par des réseaux d'influence ou des logiques politiques, au détriment du mérite académique. Cela décourage les enseignants intègres et renforce la méfiance des étudiants.

Exemple : Un poste est attribué sans concours à un candidat soutenu par une autorité politique locale.

II. Les pressions religieuses : entre croyance personnelle et respect institutionnel

1. Liberté de conscience et neutralité de l'espace universitaire

L'université, espace laïque dans son fonctionnement, doit respecter les croyances tout en empêchant leur instrumentalisation. L'imposition de dogmes religieux dans l'enseignement ou dans la vie universitaire nuit à la neutralité scientifique.

Citation : Paul Ricœur écrivait : « *La foi est un choix intime ; l'université, un espace de rationalité partagée.* »

Exemple : Refus de suivre un cours d'anatomie ou de littérature en raison de convictions religieuses personnelles.

2. Pressions vestimentaires, prosélytisme ou intimidation

Quand des groupes religieux tentent d'imposer un code moral ou vestimentaire à l'université, cela peut conduire à l'exclusion ou à l'auto-censure. L'université doit garantir la liberté de tous dans le respect du cadre légal.

Exemple : Des étudiants sont harcelés pour leur manière de s'habiller jugée « *impure* ».

III. Les pressions familiales : le poids du contrôle parental dans l'enseignement supérieur

1. Choix d'orientation imposé

De nombreux étudiants sont contraints par leur famille à choisir une filière prestigieuse ou perçue comme « utile » (médecine, droit) au détriment de leur vocation. Cela génère démotivation, échec ou rupture avec les études.

Exemple : Une étudiante rêvant d'étudier la philosophie est forcée par ses parents à intégrer une école d'ingénieur.

2. Ingérence dans les relations pédagogiques

Certains parents exigent de rencontrer des enseignants, contestent des notes ou demandent des faveurs, alors que l'université s'adresse à des adultes responsables. Cela infantilise l'étudiant et fragilise l'autorité pédagogique.

Citation : Le sociologue Pierre Bourdieu écrivait que « *la surprotection empêche l'accès à l'autonomie critique* ».

IV. Résister aux pressions : cadre éthique et pistes d'action

1. Renforcer l'autonomie institutionnelle

- Protéger les décisions pédagogiques de toute interférence externe
- Défendre les concours anonymes et les commissions collégiales

2. Promouvoir une éthique de la liberté académique

- Former les enseignants et les étudiants à la notion de neutralité scientifique
- Distinguer clairement croyances personnelles et savoirs rationnels

3. Encadrer les relations famille-université

- Sensibiliser les familles aux missions de l'enseignement supérieur
- Encourager les étudiants à s'exprimer librement sur leur parcours

Tableau récapitulatif : Pressions externes dans l'université

Type de pression	Manifestations	Conséquences éthiques
Politique	Recrutement par favoritisme	Atteinte à l'égalité et au mérite
Religieuse	Prosélytisme, refus de contenu scientifique	Atteinte à la liberté pédagogique
Familiale	Orientation forcée, intrusion parentale	Perte d'autonomie, infantilisation

Conclusion

L'université est un lieu d'apprentissage, de liberté critique et de responsabilité. Les pressions externes, politiques, religieuses ou familiales, mettent en péril ces principes lorsqu'elles cherchent à orienter, censurer ou instrumentaliser le savoir. Le rôle de l'enseignant-chercheur est aussi de veiller à l'intégrité de cet espace. Comme le rappelait Kant, « *le courage, c'est de penser par soi-même* ».

Préserver l'université de toute pression illégitime, c'est préserver l'avenir du savoir, de la pensée libre et de la démocratie.

Références

- Derrida, J. (2001). *L'université sans condition*. Paris : Galilée.
- Chomsky, N. (1967). *The Responsibility of Intellectuals*.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (1984). *Questions de sociologie*. Paris : Minuit.
- Ministère de l'Enseignement Supérieur (Algérie) – *Charte d'éthique et de déontologie universitaire* (2019).

PARTIE II
EXERCICES D'APPLICATION ET
CORRIGÉS

Introduction de la Partie II

Après avoir étudié les fondements théoriques de l'éthique, de la déontologie et des responsabilités dans l'enseignement supérieur à travers les différents cours, cette deuxième partie propose une série d'exercices pratiques. Ces activités permettent d'approfondir la compréhension des notions abordées, d'identifier les enjeux concrets de l'éthique universitaire, et de développer une réflexion personnelle et professionnelle à travers des mises en situation. Chaque série d'exercices est organisée en lien direct avec les cours précédents de la Partie 1, et vise à encourager l'autoévaluation, la discussion collective et l'appropriation critique des concepts clés.

EXERCICES DU COURS 1

MORALE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE : DÉFINITIONS, DISTINCTIONS ET ENJEUX

Exercice 1

Complétez les phrases avec le mot approprié

Mots proposés : valeurs – règles – déontologie – éthique – morale – autorité – jugement – universelles – société – professionnel.

1. La.....est un ensemble de principes qui orientent l'action humaine selon des considérations personnelles.
2. La..... regroupe les devoirs fixés par une.....extérieure, généralement en lien avec une profession.
3. La repose sur des normes sociales ou culturelles propres à une..... donnée.
4. L'..... repose sur des..... humaines comme la justice, le respect et la dignité.
5. La..... suppose un respect strict des..... établies par un ordre..... .
6. L'..... suppose un.....personnel, autonome et responsable.

Exercice 2

Vrai ou Faux

Indiquez si l'affirmation est vraie ou fausse. Justifiez-en une ou deux phrases.

1. La morale est toujours définie par un ordre professionnel.
2. L'éthique permet de réfléchir aux dilemmes quand la règle n'existe pas.
3. La déontologie est propre à chaque culture et varie selon les sociétés.
4. Le respect du secret professionnel est un exemple de comportement éthique.
5. En Algérie, les textes réglementaires encadrant la profession d'enseignant relèvent de la déontologie.

Exercice 3

QCM /Une seule bonne réponse

1. La déontologie est :
 - a) Une valeur personnelle
 - b) Un ensemble de lois universelles
 - c) Un code de conduite professionnelle
 - d) Une réflexion philosophique libre
2. L'éthique permet :
 - a) D'appliquer automatiquement les règles
 - b) De penser les situations complexes
 - c) De juger les autres
 - d) De suivre la culture dominante
3. En contexte professionnel algérien, la déontologie de l'enseignant est fixée par :
 - a) Les coutumes locales
 - b) Le code pénal
 - c) Les règlements du ministère de l'Éducation nationale
 - d) Le Conseil supérieur de l'éducation

Exercice 4

L'intrus

Dans chaque série, repérez l'intrus et justifiez votre choix.

1. Morale – Déontologie – Éthique – Droit
→ L'intrus :.....
Justification :.....
2. Responsabilité – Règle – Ordre professionnel – Intuition
→ L'intrus :.....
Justification :.....
3. Secret professionnel – Respect des parents – Refus de soin – Discretion
→ L'intrus :.....
Justification :.....

CORRIGÉS DES EXERCICES DU COURS 1
MORALE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE : DÉFINITIONS, DISTINCTIONS ET ENJEUX

Exercice 1

1. morale
2. déontologie / autorité
3. éthique / société
4. éthique / valeurs
5. déontologie / règles / professionnel
6. éthique / jugement

Exercice 2

1. Faux : La morale est liée aux valeurs personnelles et culturelles, pas aux règles professionnelles.
2. Vrai : L'éthique aide à réfléchir quand aucune règle ne s'impose clairement.
3. Faux : La déontologie est liée à une profession, pas à une culture.
4. Vrai : Le secret professionnel est à la fois une règle éthique et déontologique.
5. Vrai : La déontologie de l'enseignant en Algérie est encadrée par des textes officiels.

Exercice 3

1. c) Un code de conduite professionnelle
2. b) De penser les situations complexes
3. c) Les règlements du ministère de l'Éducation nationale

Exercice 4

1. **Droit** : Le droit relève d'un système juridique général, pas d'une réflexion éthique ou déontologique.

2. **Intuition** : Elle ne repose pas sur un cadre collectif ni une règle professionnelle.
3. **Refus de soin** : Ce n'est pas une notion spécifique à la déontologie universitaire.

EXERCICES DU COURS 2

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Exercices

Exercice 1

QCM (choix multiples)

Cochez la ou les bonnes réponses.

1. L'éthique universitaire repose principalement sur :
 - ☐ La rigueur scientifique
 - ☐ La neutralité politique
 - ☐ La liberté absolue de parole
 - ☐ L'engagement citoyen
2. La liberté académique permet à l'enseignant de :
 - ☐ Détourner les programmes à sa convenance
 - ☐ Enseigner librement dans sa discipline
 - ☐ Interdire les débats en classe
 - ☐ Publier sans subir de pression politique
3. Un comportement contraire à l'éthique universitaire serait :
 - ☐ Corriger anonymement
 - ☐ Citer ses sources
 - ☐ Favoriser un étudiant en échange d'un service
 - ☐ Refuser un outil numérique non sécurisé

Exercice 2

Relier texte et principe éthique

Associez chaque texte juridique au principe qu'il soutient.

Charte de l'éthique et de la déontologie universitaire (2021) →

Code de la fonction publique algérien (neutralité) →.....

Loi sur la protection des données personnelles (2023) →

Exercice 3

Étude de cas

Situation : Un étudiant propose à son enseignant un « service » en échange d'une meilleure note. L'enseignant refuse poliment et signale le fait à l'administration.

1. Quels principes éthiques sont ici respectés ou violés ?

Réponse :.....

2. Quelle est la conduite la plus juste dans ce cas ?

Réponse :.....

CORRIGÉS DES EXERCICES DU COURS 2

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Exercice 1

1. ☒ L'engagement citoyen
2. ☒ Enseigner librement dans sa discipline, ☒ Publier sans subir de pression politique
3. ☒ Favoriser un étudiant en échange d'un service

Exercice 2

Charte de l'éthique et de la déontologie universitaire (2021) → A. Intégrité dans la recherche

Code de la fonction publique algérien (neutralité) → B. Neutralité et exemplarité

Loi sur la protection des données personnelles (2023) → C. Confidentialité et sécurité numérique

Exercice 3

1. Réponse : Intégrité, refus de favoritisme, respect du devoir de signalement.
2. Réponse : Ne pas céder à la demande et alerter l'administration selon la procédure prévue.

EXERCICES DU COURS 3

DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE ET OBLIGATIONS LÉGALES : DROITS ET OBLIGATIONS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Exercices

Exercice 1

QCM (une seule bonne réponse)

1. La déontologie universitaire repose sur :
 - a) Le pouvoir de l'enseignant
 - b) L'absence de règles
 - c) Des principes éthiques traduits en obligations professionnelles
 - d) La tradition orale universitaire
2. L'un des textes fondamentaux encadrant la déontologie universitaire est :
 - a) Le code pénal français
 - b) L'ordonnance 06-03 du 15 juillet 2006
 - c) Le guide de l'étudiant
 - d) Le règlement intérieur des lycées
3. L'obligation de neutralité signifie :
 - a) Ne pas exprimer ses convictions religieuses ou politiques en cours
 - b) Ne pas corriger les copies
 - c) Ne jamais prendre parti dans un débat pédagogique
 - d) Faire preuve de subjectivité dans ses évaluations

Exercice 2

Relier le principe à l'exemple

1. Neutralité →
2. Probité →
3. Confidentialité →
4. Diligence →

Exercice 3

Étude de cas

Situation : Une enseignante accepte un cadeau coûteux d'un étudiant en échange d'un encadrement de mémoire plus soutenu.

1. Quel principe est ici violé ?

Réponse :

2. Quelle sanction peut être envisagée ?

Réponse :

CORRIGÉS DES EXERCICES DU COURS 3
DÉONTOLOGIE UNIVERSITAIRE ET OBLIGATIONS LÉGALES : DROITS ET
OBLIGATIONS DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Exercice 1

1. c) Des principes éthiques traduits en obligations professionnelles
2. b) L'ordonnance 06-03 du 15 juillet 2006
3. a) Ne pas exprimer ses convictions religieuses ou politiques en cours

Exercice 2

1. Neutralité → Ne pas afficher ses opinions politiques en classe
2. Probité → Refuser un cadeau en lien avec ses fonctions
3. Confidentialité → Ne pas divulguer les résultats d'un étudiant à un tiers
4. Diligence → Corriger dans les délais impartis

Exercice 3

1. Réponse : Le principe de probité est violé (conflit d'intérêt, avantage indu)
2. Réponse : Avertissement, blâme, voire suspension selon la gravité

EXERCICES DU COURS 4

RÉSPONSABILITES ET MANQUEMENTS PROFESSIONNELS

Exercices

Exercice 1

QCM (une seule bonne réponse)

1. La responsabilité pédagogique implique :
 - a) La liberté de ne pas faire cours
 - b) La préparation des contenus et l'adaptation aux étudiants
 - c) La délégation de ses heures de cours à un collègue
 - d) Le refus de toute évaluation
2. Un manquement administratif peut être :
 - a) Une erreur dans un corrigé
 - b) Une absence ponctuelle justifiée
 - c) Un non-respect répété des délais officiels
 - d) L'usage de supports numériques en classe
3. Le harcèlement d'un étudiant relève :
 - a) D'un simple malentendu
 - b) D'un conflit pédagogique
 - c) D'un manquement relationnel grave
 - d) D'un comportement autorisé dans certains contextes

Exercice 2

Associer la responsabilité à l'exemple

Associez chaque type de responsabilité à l'exemple correspondant :

- Responsabilité scientifique
 - Responsabilité relationnelle
 - Responsabilité institutionnelle
 - Responsabilité administrative
- a) Siéger dans les conseils de faculté
 - b) Ne pas falsifier de résultats de recherche
 - c) Remettre les notes dans les délais
 - d) Respecter la dignité des étudiants

Exercice 3

Étude de cas

Situation : Un enseignant publie un article dans une revue douteuse, sans vérification des sources, tout en négligeant ses obligations administratives et accumulant des retards de correction.

1. Quelles responsabilités professionnelles sont ici engagées ?

Réponse :.....

2. Quelles conséquences cela peut-il avoir pour l'institution ?

Réponse :.....

CORRIGÉS DES EXERCICES DU COURS 4

RESPONSABILITÉS ET MANQUEMENTS PROFESSIONNELS

Exercice 1

1. b) La préparation des contenus et l'adaptation aux étudiants
2. c) Un non-respect répété des délais officiels
3. c) D'un manquement relationnel grave

Exercice 2

- Responsabilité scientifique → b) Ne pas falsifier de résultats de recherche
- Responsabilité relationnelle → d) Respecter la dignité des étudiants
- Responsabilité institutionnelle → a) Siéger dans les conseils de faculté
- Responsabilité administrative → c) Remettre les notes dans les délais

Exercice 3

1. Réponse : Responsabilités scientifique, administrative et pédagogique
2. Réponse : Perte de crédibilité, plaintes étudiantes, sanctions disciplinaires internes

EXERCICES DU COURS 5

DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉTUDIANT

Exercices

Exercice 1

QCM (une seule bonne réponse)

1. L'un des droits fondamentaux de l'étudiant est :
 - a) L'impunité en cas de fraude
 - b) L'accès à un enseignement de qualité
 - c) Le refus de toute évaluation
 - d) L'absentéisme non justifié
2. L'étudiant a le devoir de :
 - a) Respecter le règlement intérieur de l'établissement
 - b) Contester toutes les décisions pédagogiques
 - c) Refuser les travaux de groupe
 - d) Se présenter aux examens sans préparation
3. En cas de désaccord avec une note :
 - a) L'étudiant peut exiger une nouvelle correction immédiate
 - b) L'étudiant est dans l'obligation de saisir le tribunal
 - c) L'étudiant peut formuler un recours selon les procédures prévues
 - d) L'étudiant n'a aucun recours possible

Exercice 2

Vrai ou Faux (avec justification)

1. L'étudiant a le droit d'être traité équitablement par tous les membres du personnel enseignant.
2. Un étudiant peut librement insulter un enseignant sur les réseaux sociaux.
3. Les absences non justifiées sont tolérées tant qu'on réussit les examens.
4. La participation aux conseils pédagogiques est un droit pour les représentants étudiants.
5. L'étudiant n'est concerné par aucune règle déontologique.

Exercice 3

Cas pratique

Situation : Une étudiante constate qu'un enseignant humilie régulièrement certains élèves en public et attribue des notes arbitraires. Elle hésite à signaler ces faits.

1. Quels droits ou devoirs sont en jeu ici ?

Réponse :.....

2. Quelle attitude peut adopter l'étudiante pour agir de manière responsable ?

Réponse :.....

CORRIGÉS DES EXERCICES DU COURS 5

DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉTUDIANT

Exercice 1

1. b) L'accès à un enseignement de qualité
2. a) Respecter le règlement intérieur de l'établissement
3. c) L'étudiant peut formuler un recours selon les procédures prévues

Exercice 2

1. Vrai : Ce principe relève du respect de l'égalité de traitement.
2. Faux : Ce comportement est passible de sanctions disciplinaires.
3. Faux : Les absences doivent être justifiées, quel que soit le résultat académique.
4. Vrai : Les représentants étudiants siègent dans certaines instances.
5. Faux : L'étudiant est tenu à une conduite respectueuse et responsable.

Exercice 3

1. Réponse : Droit au respect, devoir de signalement, devoir d'équité de l'enseignant.
2. Réponse : Signaler les faits auprès de la direction ou d'un représentant élu, de manière confidentielle si besoin.

EXERCICES DU COURS 6

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR ÉDUCATIF

Exercices

Exercice 1

Questions ouvertes

1. Quelles pratiques dans le secteur éducatif relèvent d'une forme de corruption ? Expliquez pourquoi.
2. Que signifie la transparence dans la gestion universitaire ? Donnez deux exemples.
3. Proposez deux actions concrètes qu'une université peut mettre en place pour prévenir la corruption.

Exercice 2

Associer chaque notion à sa définition

Associez les concepts suivants à leur définition.

- Plagiat
- Clientélisme
- Favoritisme
- Intégrité
- Dénonciation responsable

Exercice 3

Étude de cas

Situation : Un enseignant oblige indirectement ses étudiants à acheter son ouvrage en le rendant indispensable à l'examen. Certains étudiants expriment leur malaise, mais n'osent pas protester.

1. Cette situation relève-t-elle d'une forme de corruption ? Justifiez.
2. Quels principes éthiques sont violés ?

CORRIGÉS DES EXERCICES DU COURS 6

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR ÉDUCATIF

Exercice 1

1. Les pratiques relevant d'une forme de corruption sont le favoritisme lors de l'évaluation et l'échange de services contre de bonnes notes, car elles compromettent l'équité et la transparence dans le processus éducatif.
2. La transparence dans la gestion universitaire signifie que les décisions et procédures sont claires, accessibles et vérifiables. Exemples : afficher les résultats avec les barèmes ; expliquer les critères d'attribution de bourses.
3. Pour lutter contre la corruption, une université peut mettre en place une cellule d'écoute et promouvoir une culture de l'intégrité par des campagnes de sensibilisation et des formations régulières.

Exercice 2

1. Plagiat → correspond à la reprise non signalée du travail d'autrui.
2. Clientélisme → correspond à l'attribution de privilèges en échange d'un soutien personnel.
3. Favoritisme → désigne un avantage accordé sans logique de mérite.
4. Intégrité → désigne un comportement éthique fondé sur l'honnêteté.
5. Dénonciation responsable → consiste à signaler des faits de manière respectueuse et fondée.

Exercice 3

1. Oui, cette situation relève d'une forme de corruption pédagogique, car l'enseignant utilise sa position d'autorité pour imposer un achat sous menace.
2. Les principes violés sont : la probité (intégrité morale), la liberté de choix de l'étudiant, et le refus de tout enrichissement personnel indu dans le cadre professionnel.

EXERCICES DU COURS 7

ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE ET COMPORTEMENTS EN LIGNE

Exercices

Exercice 1

QCM (une seule bonne réponse)

1. L'éthique numérique implique :
 - a) La surveillance permanente des étudiants
 - b) L'utilisation responsable des outils numériques
 - c) Le piratage à des fins éducatives
 - d) L'anonymat absolu sur les plateformes éducatives
2. En contexte universitaire, un comportement éthique en ligne est :
 - a) Partager les examens sur les réseaux sociaux
 - b) Respecter la vie privée des collègues et étudiants
 - c) Télécharger illégalement des ressources
 - d) Usurper l'identité d'un autre étudiant
3. Le respect du RGPD (règlement général sur la protection des données) concerne :
 - a) L'accès aux bâtiments universitaires
 - b) Le droit de copier des documents internes
 - c) La protection des données personnelles en ligne
 - d) La création de diplômes numériques

Exercice 2

Relier chaque principe à une situation

1. Respect de la vie privée →
2. Usage loyal des ressources →
3. Confidentialité →
4. Responsabilité numérique →

Situations proposées :

- a) Ne pas divulguer d'informations personnelles d'un étudiant
- b) Ne pas tricher à l'examen en ligne
- c) Ne pas transférer un devoir sans autorisation
- d) Ne pas se cacher derrière un faux profil pour insulter un enseignant

Exercice 3

Étude de cas

Un enseignant filme ses cours en ligne et diffuse les extraits sur une plateforme publique sans flouter les visages ni informer les étudiants.

1. Quels principes sont ici mis en cause ?
2. Quelle serait la bonne pratique à adopter ?

CORRIGÉS EXERCICES DU COURS 7

ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE ET COMPORTEMENTS EN LIGNE

Exercice 1

1. L'éthique numérique implique l'utilisation responsable des outils numériques.
2. En contexte universitaire, un comportement éthique en ligne est de respecter la vie privée des collègues et étudiants.
3. Le respect du RGPD concerne la protection des données personnelles en ligne.

Exercice 2

1. Respect de la vie privée → a) Ne pas divulguer d'informations personnelles d'un étudiant
2. Usage loyal des ressources → b) Ne pas tricher à l'examen en ligne
3. Confidentialité → c) Ne pas transférer un devoir sans autorisation
4. Responsabilité numérique → d) Ne pas se cacher derrière un faux profil pour insulter un enseignant

Exercice 3

1. Les principes mis en cause sont : la confidentialité, le respect de la vie privée, le consentement à l'enregistrement.
2. La bonne pratique serait d'informer les étudiants, d'obtenir leur consentement, et de flouter les visages ou anonymiser les données avant diffusion.

EXERCICES DU COURS 8

DISCRIMINATIONS, HARCELEMENT ET VIOLENCES SYMBOLIQUES

Exercices

Exercice 1

QCM (choix multiples) Cochez la ou les bonnes réponses

1. Une discrimination peut être :
 - ☐ Toujours visible
 - ☐ Liée uniquement à la religion
 - ☐ Implicite ou banalisée
 - ☐ Liée à l'origine, au sexe, au handicap
2. Le harcèlement moral se caractérise par :
 - ☐ Un désaccord ponctuel
 - ☐ Une pression répétée et humiliante
 - ☐ Une obligation d'assiduité
 - ☐ Une remise en question bienveillante
3. La violence symbolique selon Bourdieu implique :
 - ☐ Une agression physique
 - ☐ Une domination subtile
 - ☐ Une insulte publique
 - ☐ L'usage d'un langage excluant

Exercice 2

Associer chaque situation à la forme de violence

1. Moqueries sur l'accent d'un étudiant
2. Refus d'accès à une bourse pour cause de handicap
3. Propos insistants à connotation sexuelle de la part d'un enseignant

Formes :

- A. Harcèlement sexuel
- B. Violence symbolique
- C. Discrimination

Exercice 3

Étude de cas

Situation : Une étudiante, de confession minoritaire, se voit exclue d'un projet de recherche sans justification claire. Elle apprend que ses collègues doutent de ses compétences « à cause de sa culture ».

1. Quelle forme de violence est en jeu ?
2. Quels textes ou principes pourraient être invoqués ?
3. Quelle réponse institutionnelle serait appropriée ?

CORRIGÉS DES EXERCICES DU COURS 8

DISCRIMINATIONS, HARCELEMENT ET VIOLENCES SYMBOLIQUES

Exercice 1

1. Une discrimination peut être implicite ou banalisée, et liée à l'origine, au sexe, au handicap.
2. Le harcèlement moral se caractérise par une pression répétée et humiliante.
3. La violence symbolique selon Bourdieu implique une domination subtile et l'usage d'un langage excluant.

Exercice 2

- 1 → B. Violence symbolique
- 2 → C. Discrimination
- 3 → A. Harcèlement sexuel

Exercice 3

1. Il s'agit ici d'une discrimination fondée sur l'origine culturelle et religieuse, assortie d'une violence symbolique.
2. On peut invoquer la Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires, ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Convention de l'UNESCO contre la discrimination.
3. Une enquête interne, une médiation et une formation à la diversité pour l'équipe de recherche seraient des réponses institutionnelles adaptées.

EXERCICES DU COURS 9

PRESSIONS EXTERNES : POLITIQUE, RELIGION, FAMILLE

Exercices

Exercice 1

QCM (choix multiples)

Cochez la ou les bonnes réponses.

1. Une pression politique peut se manifester par :
 - ☐ L'attribution d'un poste sans concours
 - ☐ Une évaluation anonyme
 - ☐ Une censure sur un thème de recherche
 - ☐ La publication d'un article scientifique
2. Une pression religieuse dans l'université peut consister en :
 - ☐ Un débat académique sur une croyance
 - ☐ Une intimidation liée à l'apparence
 - ☐ L'imposition d'un dogme dans un cours
 - ☐ Le respect de la liberté de conscience
3. Une pression familiale peut se traduire par :
 - ☐ Une orientation imposée
 - ☐ L'engagement volontaire de l'étudiant
 - ☐ Des demandes parentales sur les notes
 - ☐ Une participation des parents aux conseils scientifiques

Exercice 2

Associer chaque exemple à la catégorie de pression

1. Un parent exige d'un enseignant qu'il modifie une note.
2. Un enseignant est écarté pour avoir critiqué une politique.
3. Une étudiante est exclue d'un cours à cause de sa tenue.

Catégories

- A. Pression politique
- B. Pression religieuse
- C. Pression familiale

Exercice 3

Étude de cas

Situation : Un jeune chercheur est prié de modifier les conclusions de son mémoire pour éviter de froisser une autorité locale. En cas de refus, il risque de perdre une promesse d'embauche.

1. Quelle forme de pression est ici exercée ?
2. En quoi cela constitue-t-il une atteinte à l'éthique académique ?
3. Quelles réponses l'université peut-elle apporter ?

CORRIGES DES EXERCICES DU COURS 9

PRESSIONS EXTERNES : POLITIQUE, RELIGION, FAMILLE

Exercice 1

1. Une pression politique peut se manifester par l'attribution d'un poste sans concours et la censure sur un thème de recherche.
2. Une pression religieuse peut consister en une intimidation liée à l'apparence et l'imposition d'un dogme dans un cours.
3. Une pression familiale peut se traduire par une orientation imposée et des demandes parentales sur les notes.

Exercice 2

- 1 → C. Pression familiale
- 2 → A. Pression politique
- 3 → B. Pression religieuse

Exercice 3

1. Il s'agit d'une pression politique visant à instrumentaliser la recherche.
2. Cela contrevient à l'éthique de liberté académique et d'intégrité intellectuelle.
3. L'université peut protéger le chercheur, refuser l'ingérence, et saisir la commission d'éthique pour préserver l'autonomie scientifique.

PARTIE III

**ATELIERS MÉTHODOLOGIQUES
APPLIQUÉS : ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE
ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
DANS L'ENSEIGNEMENT**

INTRODUCTION

À l'issue des cours théoriques et des exercices d'application, cette troisième partie propose une série d'ateliers pratiques. Ces situations pédagogiques permettent aux étudiants de mettre en œuvre leurs acquis dans des contextes réalistes, à travers des analyses de cas, des débats, des simulations ou des productions collaboratives. Chaque atelier vise à développer la posture réflexive, le discernement éthique et les compétences professionnelles des futurs enseignants-chercheurs.

ATELIER 1

DISTINGUER MORALE, ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE À PARTIR D'UNE SITUATION CONCRÈTE

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Définir clairement les notions de morale, d'éthique et de déontologie.
- Identifier les tensions entre normes personnelles, règles professionnelles et cadre institutionnel.
- Justifier un choix d'action fondé sur une analyse critique de ces trois dimensions.
- Développer une posture réflexive face aux dilemmes du métier d'enseignant-chercheur.

MISE EN SITUATION : Le cas de Mme S.B.

Contexte

Mme S.B., enseignante en première année de Master, corrige les copies d'un examen final. Elle découvre que plusieurs étudiants ont rendu des copies très similaires (mêmes fautes, structure identique, formulations semblables). Elle soupçonne une fraude collective.

Problème : parmi les étudiants concernés figure le **fils d'un collègue influent** du département. Mme S.B. ressent de la pression et de l'inconfort.

Trois pensées contradictoires la traversent :

- « *Ce n'est pas juste pour les autres, ils ont travaillé sérieusement.* »
- « *Le règlement doit sûrement prévoir quelque chose...* »
- « *Si je signale ça, je risque de me faire des ennemis.* »

Activité guidée : analyse individuelle et débat

Travail écrit individuel, suivi d'une mise en commun :

1. Que dit la morale personnelle de Mme S.B. dans cette situation ?
2. Quelle est la réflexion éthique qu'elle est amenée à mener ?
3. Que prévoit la déontologie universitaire dans un cas de fraude ?
4. Quelles tensions apparaissent entre les trois niveaux (morale / éthique / déontologie) ?
5. Quelle décision vous semble la plus juste et la plus responsable dans ce contexte ? Pourquoi ?

Corrigé indicatif / Analyse attendue

Dimension analysée	Réponse possible	Commentaire
Morale personnelle	La fraude est injuste, elle choque ses convictions personnelles.	Fondée sur l'intuition du juste et de l'injuste, hors cadre formel.
Éthique professionnelle	Elle réfléchit à l'impact de son action : préserver l'équité, protéger les étudiants honnêtes, maintenir la confiance dans l'évaluation.	L'éthique invite à peser les conséquences et les responsabilités au-delà de ses émotions.
Déontologie	Obligation statutaire de signaler tout cas de tricherie, sans exception.	Elle engage la responsabilité de l'enseignant vis-à-vis de l'institution et des règlements en vigueur.
Tensions identifiées	- Crainte d'un conflit avec le collègue- Loyauté personnelle vs devoir professionnel- Justice personnelle vs procédure collective	Dilemme classique dans les fonctions de responsabilité : agir en conscience ou préserver ses relations ?
Décision attendue	Signaler les faits à la commission pédagogique ou disciplinaire, en toute transparence.	Cela permet de respecter la loi, de ne pas trancher seule, et d'assumer son rôle avec éthique.

Fiche repère : Morale / Éthique/ Déontologie

Morale	Éthique	Déontologie
Ensemble de valeurs personnelles	Réflexion argumentée sur la meilleure conduite dans un contexte donné	Ensemble de règles professionnelles codifiées
Fondée sur l'éducation, la culture, la religion, l'expérience	Concerne les conflits de valeurs ou dilemmes concrets	Inscrite dans des statuts, codes, chartes
Variable selon les individus	Contextuelle et dynamique	Applicable à tous, impartiale
Aucune sanction formelle	Sanctions symboliques (perte de confiance, image)	Sanctions disciplinaires ou juridiques

Prolongement pédagogique : création d'une situation-éthique

Activité écrite ou orale en autonomie :

- Rédigez une situation vécue ou imaginée où un enseignant ou un encadrant est confronté à un dilemme entre morale, éthique et déontologie.
- Analysez les trois niveaux de lecture.
- Proposez une résolution raisonnée et argumentée.

Exemple de situation possible : « Un enseignant reçoit une pression d'un responsable pour augmenter la note d'un étudiant 'important' ».

Variante pédagogique : débat éthique

En classe entière ou en demi-groupes

- Mise en commun des réponses individuelles.
- Mise en débat des différentes postures possibles.
- Le formateur joue le rôle de facilitateur / médiateur, soulignant les valeurs en jeu : loyauté, intégrité, responsabilité, courage professionnel.

Ressources utiles

- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires en Algérie (2019)
- Code de conduite de l'enseignant universitaire
- Règlement des examens et procédures disciplinaires
- Textes de référence :
 - A. Comte-Sponville, *Petit traité des grandes vertus*
 - P. Ricoeur, *Soi-même comme un autre*
 - C. Vivier, *Morale, éthique, déontologie : définitions et enjeux*

Compétences transversales développées

- Capacité à analyser des dilemmes complexes
- Connaissance claire des règles professionnelles
- Développement d'une posture réflexive, autonome et courageuse
- Renforcement du jugement éthique dans l'action

ATELIER 2

L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE FACE À L'EVALUATION : IMPARTIALITE OU ADAPTATION ?

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, l'étudiant devra être capable de :

- Identifier les principes éthiques liés à l'évaluation dans l'enseignement supérieur.
- Analyser les dilemmes rencontrés par les enseignants en situation d'évaluation.
- Mobiliser les référents déontologiques et réglementaires en contexte universitaire algérien.
- Argumenter une position éthique cohérente face à une situation complexe.

MISE EN SITUATION : LE CAS DE M. B.

Contexte

M. B., enseignant de linguistique en Licence 3, a évalué un devoir écrit de fin de semestre. Il constate que certains étudiants ont produit des copies très faibles, parfois hors-sujet. Parmi eux, un étudiant à besoins spécifiques (dyslexie légère, reconnu par le service médical) et une étudiante orpheline qui vit dans des conditions sociales très difficiles.

M. B. se demande s'il doit tenir compte de ces situations pour adapter la notation. Il hésite entre plusieurs attitudes :

- Appliquer strictement le barème prévu,
- Adapter légèrement les notes par compassion,
- Proposer un devoir de rattrapage facultatif à ces deux étudiants.

Il consulte un collègue qui lui répond : « *L'évaluation doit rester juste et égale pour tous. Ce n'est pas ton rôle d'ajuster.* »

Activité guidée

1. Analyse individuelle ou en binôme

1. Quels principes déontologiques sont en jeu dans cette situation ?
2. Quelles tensions éthiques traverse M. B. ?
3. L'enseignant a-t-il une marge d'appréciation ou doit-il s'en tenir strictement au barème ?
4. Quels sont les risques d'une notation « compassionnelle » ? Et ceux d'une évaluation trop rigide ?
5. Quelle solution vous semble la plus juste et la plus éthique ? Pourquoi ?

Corrigé indicatif : Analyse commentée

Élément analysé	Réponses attendues / développement
Déontologie	Le devoir d'égalité de traitement est inscrit dans les règlements universitaires. L'enseignant doit noter selon des critères objectifs, clairs et partagés à l'avance.
Éthique professionnelle	L'enseignant se pose une question légitime : comment faire preuve d'équité (adapter au besoin), sans compromettre l'égalité (mêmes règles pour tous) ?
Tensions identifiées	Compassion humaine et impartialité académique ; adaptation individuelle et respect des procédures ; justice sociale et justice réglementaire.
Solutions possibles	Plusieurs solutions combinées sont envisageables : proposer un devoir de rattrapage, accompagner l'étudiant en difficulté, respecter le barème tout en incluant une appréciation personnalisée.
Posture attendue	L'éthique professionnelle consiste ici à articuler rigueur et bienveillance, tout en respectant le cadre réglementaire. La transparence est essentielle : toute décision d'exception doit être justifiée et partagée avec la hiérarchie si besoin.

ATELIER 3

CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : COMMENT LES RECONNAITRE ET LES ÉVITER ?

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Définir ce qu'est un conflit d'intérêts dans le cadre universitaire.
- Identifier différentes formes de conflits (directs, indirects, apparents, potentiels).
- Distinguer les conflits d'intérêts des simples affinités ou désaccords.
- Proposer une attitude professionnelle conforme à l'éthique et à la déontologie.

Mise en situation : le cas de M. T.

Contexte

M. T., maître de conférences dans une université algérienne, fait partie du jury d'un mémoire de Master 2. L'un des étudiants qu'il doit évaluer est le frère de son épouse. Bien qu'il n'ait pas encadré ce mémoire, il connaît très bien l'étudiant, qu'il fréquente régulièrement dans un cadre familial.

Le directeur du département, informé de cette situation, lui propose de se récuser. M. T. répond : « *Je suis objectif, je ne vais pas noter avec favoritisme. Il serait même mieux noté avec d'autres membres du jury, plus indulgents que moi !* »

Activité guidée : réflexion en petits groupes ou individuelle

1. La situation décrite relève-t-elle d'un conflit d'intérêts ? Pourquoi ?
2. Quelle est la différence entre conflit d'intérêts réel, potentiel, apparent ?
3. Le sentiment d'objectivité de M. T. est-il suffisant pour garantir une procédure éthique ?
4. Quelle aurait été, selon vous, la meilleure attitude à adopter ?
5. Quelles conséquences ce type de situation peut-il avoir sur :
 - a. la crédibilité du jury ?
 - b. la confiance des autres étudiants ?
 - c. l'image de l'institution ?

Corrigé indicatif / Analyse développée

Élément analysé	Réponses attendues
Définition du conflit d'intérêts	Toute situation dans laquelle les intérêts privés d'un agent peuvent influencer, ou être perçus comme influençant, l'exercice impartial de ses fonctions.
Type de conflit	Ici, il s'agit d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel : même sans volonté de tricher, l'enseignant est dans une position incompatible avec l'exigence d'impartialité.
Erreur de M. T.	Il pense que sa bonne foi suffit. Or, la déontologie repose aussi sur l'apparence d'impartialité, qui doit être préservée, quelles que soient les intentions.
Bonne pratique	Se récuser dès le début, comme l'a proposé le directeur, en expliquant de manière transparente le lien personnel avec l'étudiant.
Conséquences possibles	Remise en cause de l'impartialité du jury, sentiment d'injustice pour les autres étudiants, soupçon de favoritisme, discrédit de l'évaluation et atteinte à la réputation de l'université.

Fiche repère : Typologie des conflits d'intérêts en milieu universitaire

Type de conflit	Description	Exemple	Risques
Réel	L'enseignant tire directement profit de la situation	Un enseignant évalue son conjoint ou son associé	Favoritisme, invalidation de la décision
Potentiel	La situation pourrait conduire à un biais	Un encadrant note un étudiant employé dans son entreprise	Manque d'impartialité, suspicion
Apparent	Il n'y a peut-être pas de risque réel, mais l'apparence suffit à créer un doute	Lien de parenté avec l'étudiant	Perte de confiance, atteinte à la légitimité du processus

Prolongement pédagogique : débat encadré

Organisez un débat en deux groupes :

- Le premier défend l'idée que l'objectivité personnelle suffit à garantir l'éthique.
- Le second insiste sur la nécessité de se récuser dès qu'il y a risque de conflit, même perçu.

Le formateur conclut en réaffirmant le rôle des règles de transparence et de prévention, inscrites dans les codes de conduite professionnels.

Ressources utiles

- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires en Algérie
- Extraits du Code de conduite de l'enseignant chercheur (statut général)
- Recommandations de l'UNESCO sur l'éthique académique
- Études de cas universitaires sur les conflits d'intérêts dans l'évaluation et la recherche

Compétences transversales développées

- Capacité à détecter une situation à risque déontologique
- Compréhension des principes d'impartialité et de transparence
- Posture responsable face aux conflits de rôles ou de loyauté
- Préparation à des fonctions de responsabilité ou d'évaluation

ATELIER 4

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE : COMPRENDRE, PRÉVENIR, AGIR

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Définir le plagiat et le distinguer d'un oubli de citation ou d'une reformulation maladroite.
- Comprendre l'importance de l'intégrité intellectuelle dans les productions universitaires.
- Identifier les différentes formes de plagiat (intentionnelles ou involontaires).
- Proposer une réponse éthique, pédagogique et réglementaire face à une situation de plagiat.

Mise en situation : le cas de N.

Contexte

N., étudiant en Master 1, remet un dossier de recherche en didactique. Son enseignante, Mme B., découvre par hasard que plusieurs paragraphes sont copiés d'un article en ligne, sans guillemets ni référence. Interrogé, l'étudiant répond : « *Mais j'ai lu l'article, j'ai compris ce qu'il disait... et j'étais d'accord avec ça. Je ne pensais pas que je devais le citer, je ne l'ai pas inventé, c'est vrai, mais je ne voulais pas tricher non plus.* »

Mme B. hésite : faut-il sanctionner ? Le travail est de bonne qualité, et elle se demande si les règles de citation ont été bien expliquées en début d'année.

Activité guidée : réflexion individuelle ou en binômes

1. Le cas présenté relève-t-il d'un plagiat ? Pourquoi ?
2. Peut-on parler de circonstances atténuantes dans ce cas ?
3. Quelle est la différence entre appropriation d'un savoir et citation conforme ?
4. Quelle est la part de responsabilité de l'enseignant dans cette situation ?
5. Que prévoit la réglementation algérienne en matière de plagiat ?

6. Quelle décision éthique Mme B. devrait-elle prendre ? Justifiez.

Corrigé indicatif / Analyse développée

Élément analysé	Réponses attendues
Nature du cas	Il s'agit bien d'un plagiat, même sans volonté de tricher, car l'étudiant s'approprie un contenu sans citer la source.
Intentionnalité	Le plagiat peut être volontaire ou involontaire. L'intention n'efface pas la faute, mais elle peut influencer la réponse pédagogique.
Responsabilité pédagogique	L'enseignant doit s'assurer que les règles de citation ont été clairement expliquées. Cela ne dispense pas l'étudiant de sa propre responsabilité.
Réponse éthique	Mme B. peut opter pour une sanction formative (réécriture, justification orale des sources), tout en signalant le cas à l'administration selon le règlement.
Réglementation	Le plagiat est considéré comme une fraude dans les règlements intérieurs. Il peut entraîner l'annulation de l'évaluation, voire l'exclusion temporaire.

Fiche repère : distinguer les formes de plagiat

Type de plagiat	Description	Exemple
Plagiat direct	Copier-coller intégral d'un texte sans guillemets ni source	Reprendre un paragraphe d'un article sans citation
Plagiat indirect	Reformulation d'un contenu sans indiquer la source	Réécrire les idées d'un auteur sans mentionner l'ouvrage
Auto-plagiat	Réutilisation d'un travail déjà remis sans le signaler	Rendre un dossier déjà noté dans un autre cours
Plagiat involontaire	Manque de rigueur dans la citation, par ignorance	Oublier les guillemets, mal référencer une source

Prolongement pédagogique : exercice de réécriture

À partir d'un extrait d'article universitaire, demander aux étudiants de :

- Le résumer en leurs propres mots avec citation correcte de la source
- Identifier les risques de plagiat en cas d'oubli ou de reformulation trop proche
- Construire une fiche de citation conforme (APA, MLA, etc.)

Ressources utiles

- Règlement intérieur des établissements d'enseignement supérieur en Algérie
- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires
- Guide pratique de citation (selon les normes adoptées par l'établissement)
- Extraits du Code pénal (fraude et atteinte à la propriété intellectuelle)

Compétences transversales développées

- Connaissance des droits d'auteur et des devoirs universitaires
- Capacité à produire un travail personnel fondé sur des sources fiables
- Maîtrise des techniques de citation et de reformulation
- Développement de l'éthique de l'écriture académique

ATELIER 5

CORRUPTION PASSIVE ET FAVORITISME DANS LES ÉVALUATIONS UNIVERSITAIRES : REPÉRER, COMPRENDRE, AGIR

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Distinguer les notions de corruption active, corruption passive et favoritisme dans un contexte académique.
- Repérer les formes explicites ou implicites de pression, de tentative d'influence ou d'avantages indus dans les évaluations.
- Adopter une posture éthique et déontologique face à des situations de dérive.
- Proposer des mesures concrètes de prévention à l'échelle individuelle et institutionnelle.

Mise en situation : un « petit service »

Contexte

M. K., enseignant de littérature française en Master 2, vient de clore la session d'évaluation. Il est approché discrètement par le père d'un étudiant, haut responsable local, qui lui glisse : « *Mon fils a fait des efforts, ce serait dommage qu'il rate son année pour deux points. Il n'est pas question de vous demander de tricher, bien sûr... mais si vous pouvez arranger les choses, ce serait très apprécié.* »

M. K. se sent mal à l'aise. Il sait que l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne. Il pense à ses enfants, à son contrat temporaire, à sa carrière. Il hésite : doit-il parler de cet échange à son chef de département ? Faut-il signaler ? Ignorer ?

Activité guidée : analyse collective ou en petits groupes

1. La situation décrite relève-t-elle d'un acte de corruption ? Pourquoi ?
2. Quelle est la différence entre corruption active, corruption passive et favoritisme ?
3. Quelle pression implicite subit M. K. ? Est-elle intentionnelle ?

4. Quelles conséquences un « petit arrangement » pourrait-il avoir sur :
 - a. l'étudiant concerné ?
 - b. les autres étudiants ?
 - c. l'enseignant ?
 - d. l'image de l'université ?
5. Quelle serait la bonne conduite à adopter selon l'éthique et la déontologie ?
Que dit la réglementation algérienne à ce sujet ?

Corrigé indicatif / Analyse développée

Élément analysé	Réponses attendues
Nature de la situation	Il s'agit d'un début de tentative de corruption passive. M. K. ne demande rien, mais il subit une pression indirecte visant à influencer sa décision.
Différence conceptuelle	Corruption active : l'enseignant réclame un avantage. Corruption passive : l'enseignant accepte ou subit une faveur en échange d'un traitement privilégié. Favoritisme : accorder un avantage sans contrepartie formelle, souvent par proximité ou pression affective.
Pression implicite	Le statut social du père est utilisé pour susciter un traitement de faveur, sans demander explicitement de fraude. Cela rend la pression plus difficile à dénoncer, mais tout aussi réelle.
Conséquences possibles	Perte de crédibilité du système d'évaluation, injustice pour les autres étudiants, atteinte à la probité de l'enseignant, dévalorisation du diplôme, soupçon généralisé.
Posture attendue	M. K. doit refuser poliment mais fermement, signaler l'incident à son chef de département ou à la structure compétente (cellule éthique, responsable pédagogique), et documenter l'échange pour sa propre protection.

Fiche repère : trois notions à distinguer

Notion	Définition	Exemple	Sanction possible
Corruption active	Demander ou proposer un avantage contre un service indu	Un enseignant réclame une somme pour faire passer un étudiant	Sanctions disciplinaires et pénales
Corruption passive	Accepter ou subir un avantage ou une pression en échange d'un traitement	Un enseignant modifie une note après intervention d'un responsable local	Idem
Favoritisme	Traiter un étudiant de manière avantageuse sans justification académique	Donner une bonne note à un proche ou à un étudiant influent	Sanctions disciplinaires internes

Prolongement pédagogique : jeu de rôle

Mise en situation simulée :

Des binômes jouent une scène d'interpellation entre un enseignant et un parent/étudiant haut placé. L'objectif est de :

- Identifier les zones de pression implicite
- Trouver une réponse ferme, polie et déontologique
- Débriefing collectivement sur la difficulté à résister à ces formes de pression

Ressources utiles

- Code pénal algérien (articles relatifs à la corruption, notamment loi n° 06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption)
- Règlement intérieur de l'université
- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires
- Études sur les mécanismes de clientélisme et d'abus dans l'enseignement supérieur

Compétences transversales développées

- Détection de pressions implicites dans l'évaluation
- Capacité à maintenir l'impartialité face aux sollicitations extérieures
- Sens de la responsabilité professionnelle et institutionnelle
- Connaissance du cadre juridique algérien en matière de corruption et d'éthique publique

ATELIER 6

NEUTRALITÉ ET ENGAGEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT : OU PLACER LA LIMITE ?

Objectifs pédagogiques

À la fin de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Distinguer la neutralité professionnelle de l'engagement personnel dans l'enseignement.
- Identifier les situations où la frontière entre opinion et transmission du savoir est floue.
- Comprendre les exigences déontologiques de réserve, d'objectivité et de responsabilité.
- Adopter une posture éthique dans des contextes sensibles (religion, politique, valeurs personnelles).

Mise en situation : le cas de Mme F.

Contexte

Mme F., enseignante en civilisation contemporaine, dispense un cours sur la liberté d'expression. Lors d'une séance, elle évoque des affaires médiatiques et tient des propos critiques sur certaines idéologies religieuses, en insistant sur leur incompatibilité avec les valeurs démocratiques. Un étudiant, visiblement choqué, l'interpelle : « *Madame, vous n'avez pas le droit de parler comme ça. Vous êtes censée être neutre.* »

Mme F. répond qu'elle a le droit d'exprimer son opinion en tant qu'universitaire, surtout dans un cadre de débat.

Activité guidée : débat éthique et analyse individuelle

1. L'enseignante est-elle tenue à une stricte neutralité dans ses cours ? Pourquoi ?
2. La liberté académique inclut-elle le droit d'exprimer ses opinions personnelles ? Dans quelles limites ?

3. Que dit la réglementation universitaire ou la charte déontologique sur ce type de situation ?
4. Quelles sont les conséquences possibles pour :
 - a. Les étudiants ?
 - b. L'enseignante ?
 - c. L'institution ?
5. Quelle posture professionnelle vous semble la plus éthique dans ce cas ? Pourquoi ?

Corrigé indicatif / Analyse développée

Élément analysé	Réponses attendues
Devoir de neutralité	L'enseignant doit faire preuve de réserve, en particulier dans les disciplines sensibles. Il ne s'agit pas de se taire, mais de garantir une distance critique, sans imposer une vision idéologique.
Liberté académique	Elle permet d'aborder des sujets controversés à des fins pédagogiques. Toutefois, elle n'autorise pas à transformer le cours en tribune personnelle.
Réglementation	La Charte de l'éthique et de la déontologie universitaire algérienne rappelle le devoir d'impartialité, de respect des convictions des étudiants, et de séparation entre opinion et enseignement.
Conséquences possibles	Sentiment d'exclusion ou d'injustice chez certains étudiants, conflits en classe, atteinte à l'image de l'enseignante et de l'institution.
Posture attendue	Favoriser un espace de débat encadré, sans imposer une position. Proposer des documents variés, laisser la parole aux étudiants, éviter toute forme de prosélytisme.

Fiche repère : neutralité, objectivité, engagement

Notion	Définition	Exemple acceptable	Limite à ne pas franchir
Neutralité	Posture de réserve et d'impartialité dans la transmission des savoirs	Présenter plusieurs points de vue contradictoires sur un sujet controversé	Imposer une interprétation comme vérité absolue
Objectivité	Appui sur des faits, des données vérifiables	Utiliser des sources académiques pour illustrer un débat	Sélectionner uniquement les sources qui confirment son opinion
Engagement	Position personnelle fondée sur des valeurs ou une éthique	Encourager la lutte contre les discriminations	Prendre position politique de manière autoritaire en cours

Prolongement pédagogique : simulation de débat encadré

Les étudiants, répartis en deux groupes, préparent une position argumentée sur la question suivante : « *Un enseignant peut-il exprimer ses convictions dans un cours ?* »
Chaque groupe devra :

- Identifier les limites juridiques et déontologiques
- Donner des exemples concrets
- Proposer une posture professionnelle équilibrée

Ressources utiles

- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaire algérienne
- Règlements intérieurs de l'université
- Textes sur la liberté académique (UNESCO, Magna Charta Universitatum)
- Références philosophiques : Kant (devoir moral), Habermas (débat public), John Rawls (neutralité libérale)

Compétences transversales développées

- Capacité à gérer un espace de parole pluraliste
- Conscience des responsabilités liées à la fonction d'enseignant
- Capacité à articuler engagement personnel et exigence professionnelle
- Connaissance du cadre éthique et réglementaire de la liberté d'expression à l'université.

ATELIER 7

HARCELÈMENT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : COMPRENDRE, PRÉVENIR, AGIR

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Définir les différentes formes de harcèlement en milieu universitaire (moral, sexuel, institutionnel)
- Identifier des situations problématiques et leurs impacts sur les personnes et l'institution
- Comprendre les recours juridiques et réglementaires disponibles
- Développer une posture éthique de vigilance, de soutien et de signalement responsable

Mise en situation : Une étudiante en détresse

Contexte

Sara, étudiante en Master 1, se plaint de remarques insistantes à connotation personnelle venant d'un de ses enseignants encadrants. Celui-ci l'isole fréquemment pendant les heures de consultation, lui fait des compliments déplacés, et menace de ne pas valider son travail si elle « ne coopère pas ». Elle n'ose en parler ni à ses camarades, ni à l'administration, par peur des représailles.

Activité guidée

1. Quelles formes de harcèlement pouvez-vous identifier dans ce cas ?
2. Quelles conséquences possibles pour Sara (psychologiques, académiques, professionnelles) ?
3. Pourquoi les victimes ne signalent-elles pas toujours les faits ?
4. Que dit la législation algérienne sur le harcèlement sexuel dans le cadre professionnel ou universitaire ?
5. Quels sont les mécanismes institutionnels (ou à mettre en place) pour signaler et traiter ce type de situation ?

Corrigé indicatif / Analyse attendue

- *Formes identifiées* : Harcèlement sexuel (pressions, propos ambigus, menaces implicites), abus d'autorité, chantage à la validation
- *Conséquences* : Isolement, anxiété, dépression, perte de confiance, abandon des études, discrédit de l'institution
- *Silence des victimes* : Crainte de ne pas être crue, peur de représailles, manque de preuve, culture du silence institutionnelle
- *Législation algérienne* : Loi n° 15-19 modifiant le code pénal, criminalise le harcèlement sexuel (peines allant jusqu'à 2 ans de prison)
- *Mécanismes de recours* : Commissions de discipline, cellule d'écoute, médiateur universitaire, possibilité de plainte pénale

Fiche repère : Distinguer les types de harcèlement

Type de harcèlement	Description	Exemples concrets
Moral	Répétition d'agissements visant à dégrader les conditions de travail ou d'étude	Dénigrement public, isolement, humiliations
Sexuel	Pressions à caractère sexuel non consenties, comportements déplacés	Propositions, gestes, remarques insistantes
Institutionnel	Utilisation abusive de la hiérarchie ou des procédures	Refus abusif de signer un PV, harcèlement administratif

Prolongement pédagogique : Atelier de prévention participatif

En groupe, les étudiants rédigent une charte interne anti-harcèlement destinée à une faculté. Elle comprend :

- Une définition claire
- Des exemples de comportements à bannir
- Un protocole de signalement

- Des engagements institutionnels
- Des sanctions prévues

Ressources utiles

- Code pénal algérien – Loi n° 15-19 du 30 décembre 2015
- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaires
- Guide de prévention du harcèlement (UNESCO, version francophone)
- Témoignages d'étudiants issus d'enquêtes nationales ou internationales

Compétences transversales développées

- Capacité à détecter des abus d'autorité
- Compréhension des mécanismes de domination symbolique
- Courage éthique et sens des responsabilités
- Connaissance des droits fondamentaux des étudiants et enseignants

ATELIER 8

CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : REPÉRAGE ET PRÉVENTION

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Définir ce qu'est un conflit d'intérêts dans le cadre universitaire
- Identifier les situations susceptibles de créer un tel conflit
- Comprendre les enjeux éthiques et déontologiques associés
- Réfléchir aux mécanismes de prévention et de transparence dans leur future pratique

Mise en situation : Un mémoire en question

Contexte

M. B., enseignant-chercheur, accepte de diriger le mémoire d'une étudiante avec laquelle il entretient une relation personnelle. Il participe ensuite au jury de soutenance, sans signaler ce lien. D'autres membres du jury ignorent cette situation et lui laissent la parole principale lors de l'évaluation. L'étudiante obtient une note excellente.

Activité guidée

1. Identifiez les éléments qui relèvent d'un conflit d'intérêts.
2. Quels sont les risques pour :
 - a. L'étudiante ?
 - b. Les autres étudiants ?
 - c. L'institution ?
3. Cette situation constitue-t-elle un manquement à l'éthique ? à la déontologie ?
4. Quels principes professionnels ont été compromis ?
5. Que prévoit la réglementation universitaire en pareil cas ? Existe-t-il des mécanismes de prévention ?

Corrigé indicatif / Éléments attendus

- *Conflit d'intérêts* : Relation personnelle non déclarée entre encadrant et étudiante, pouvant fausser l'objectivité du jury
- *Risques* : Perte de crédibilité, injustice envers les autres étudiants, soupçon de favoritisme, discrédit du diplôme
- *Manquements* : Manquement à l'éthique (intégrité, impartialité) et à la déontologie (transparence, devoir de signalement)
- *Principes compromis* : Équité, impartialité, loyauté vis-à-vis de l'institution, respect du processus académique
- *Prévention* : Règlements interdisant les évaluations en cas de lien d'intérêt direct ; obligation de signalement et de retrait ; recours à des jurys externes

Fiche repère : Typologie des conflits d'intérêts en milieu universitaire

Type de conflit	Exemple	Conséquences possibles
Affectif	Diriger un proche, un conjoint	Favoritisme, suspicion
Économique	Évaluer un étudiant salarié dans l'entreprise de l'enseignant	Influence sur la note
Hierarchique	Pressions d'un supérieur pour favoriser un candidat	Atteinte à l'autonomie pédagogique
Scientifique	Publier avec un étudiant évalué	Mélange des rôles

Prolongement réflexif : débat encadré

L'enseignant peut-il être à la fois chercheur, encadrant et juge dans un processus académique ?

Organisez un débat argumenté entre deux groupes :

- Les défenseurs de la polyvalence encadrante
- Les partisans de la séparation des fonctions pour garantir l'objectivité

Ressources utiles

- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaire algérienne
- Code de conduite de l'enseignant-chercheur (extraits à commenter)
- Documents de l'UNESCO sur la transparence dans l'évaluation académique

Compétences transversales développées

- Analyse critique d'une situation éthique complexe
- Maîtrise des principes de transparence et d'équité
- Sens de la responsabilité institutionnelle
- Préparation à la direction future de travaux scientifiques

ATELIER 9

LIBERTE ACADEMIQUE, CENSURE ET AUTOCENSURE : JUSQU'OU PEUT-ON ENSEIGNER LIBREMENT ?

Objectifs pédagogiques

À la fin de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Définir les contours de la liberté académique dans le contexte universitaire algérien
- Faire la différence entre liberté d'enseignement et discours irresponsable
- Identifier les situations où interviennent censure externe ou autocensure
- Réfléchir à un positionnement éthique dans des environnements parfois contraints

Mise en situation : Une lecture polémique

Contexte

Lors d'un cours de didactique du FLE, M. Z., enseignant-chercheur, propose une séance critique autour de textes de Mohammed Arkoun et d'Abdelwahab Meddeb, sur l'évolution de la pensée religieuse dans l'espace francophone. Certains étudiants jugent les textes trop audacieux, voire choquants. Une plainte anonyme est transmise au doyen, qui demande à l'enseignant de « rester dans le programme » et d' « éviter les auteurs polémiques ».

Analyse éthique de la situation

1. La liberté académique de l'enseignant a-t-elle été bafouée ?
2. Que signifie « rester dans le programme » ? Qui fixe les limites du contenu enseigné ?
3. À partir de quand une censure institutionnelle peut-elle être justifiée ?
4. Quelles formes peut prendre l'autocensure pédagogique ?
5. Comment garantir une liberté responsable dans l'enseignement supérieur ?

Corrigé indicatif / Éléments attendus

Point analysé	Réponse attendue
Liberté académique	Droit de choisir ses contenus pédagogiques dans le respect du cadre légal. Ici, M. Z. agit dans le cadre d'un débat critique légitime.
Cadre du programme	Le programme fixe des objectifs, pas une liste fermée d'auteurs. La pédagogie suppose une liberté d'interprétation.
Censure justifiée ?	Non si les propos sont académiques, argumentés, et respectueux. Oui en cas de dérive idéologique ou d'atteinte à la dignité.
Autocensure	Se limiter volontairement par peur de représailles ou de malentendus.
Liberté responsable	Inclut l'écoute des sensibilités, la capacité à contextualiser, et l'ancrage scientifique des propos.

Encadré juridique

Références juridiques algériennes

- Loi 08-06 relative à l'enseignement supérieur : liberté académique encadrée
- Charte nationale de l'éthique universitaire

Références juridiques internationales

- Recommandation de l'UNESCO sur les enseignants du supérieur (1997)
- Déclaration de Lima sur la liberté académique

Prolongement réflexif

Exercice d'argumentation croisée :

Deux intervenants s'affrontent dans une conférence-débat :

- L'un défend une liberté académique absolue
- L'autre prône une régulation des contenus sensibles

→ Préparer un discours de 5 minutes pour chaque position, puis exprimer votre propre position.

Compétences transversales développées

- Capacité à justifier éthiquement ses choix pédagogiques
- Maîtrise du cadre juridique de la liberté académique
- Prise de recul sur les tensions institutionnelles

ATELIER 10

L'ÉVALUATION JUSTE : QUAND LA NOTE DEVIENT UN ENJEU ÉTHIQUE

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Identifier les principes d'une évaluation juste et éthique
- Reconnaître les dérives évaluatives les plus fréquentes dans l'enseignement supérieur
- Analyser les situations d'abus d'autorité ou de notation arbitraire
- Proposer des pratiques évaluatives transparentes et équitables

Mise en situation : Une note qui pèse lourd

Contexte

Mme B., enseignante en M1, attribue une note éliminatoire à une étudiante, Leïla, pour son exposé oral. Elle justifie sa décision ainsi : « *Leïla lit ses notes, ne maîtrise pas son sujet, elle ne mérite pas plus que 4/20* ». L'étudiante conteste la note, arguant que d'autres, dans le même cas, ont obtenu des 10 ou 11/20. En coulisse, certains collègues révèlent que Mme B. a été irritée par l'attitude de Leïla en début de semestre (absences, retards, attitude nonchalante).

Questions d'analyse

1. Sur quels critères pédagogiques une note doit-elle être attribuée ?
2. Peut-on intégrer l'attitude générale de l'étudiant dans l'évaluation ?
3. Comment repérer une notation injuste ou subjective ?
4. Quels sont les recours possibles pour un étudiant en cas de contestation ?
5. Quelles bonnes pratiques garantissent la transparence de l'évaluation ?

Corrigé indicatif / Éléments attendus

Élément	Réponse attendue
Critères d'évaluation	Ils doivent être connus à l'avance, objectifs, cohérents avec les attendus de l'exercice.
Comportement & note	L'attitude générale peut influencer l'appréciation orale, mais elle ne doit pas écraser l'évaluation académique.
Notation injuste	Elle se manifeste par une absence de grille, des écarts inexpliqués entre étudiants, ou des justifications émotionnelles.
Recours possibles	Demande d'explication, recours pédagogique auprès du chef de département, ou commission de recours si prévue.
Bonnes pratiques	Grilles d'évaluation, double correction, transparence sur les attendus, justification écrite de la note.

Encadré réglementaire et éthique

Textes de référence

- Statut de l'enseignant-chercheur (Algérie) : obligations de rigueur, d'équité et de respect
- Déclaration de l'UNESCO sur l'éthique dans l'enseignement supérieur
- Code de déontologie universitaire : impartialité, non-discrimination

Activité complémentaire

Jeu de rôle :

Un étudiant conteste une note devant une commission pédagogique. Trois rôles :

- Étudiant(e)
- Enseignant évaluateur
- Membre du jury impartial → Mise en scène, argumentation et évaluation éthique de la situation.

Compétences développées

- Capacité à analyser une situation évaluative de manière rigoureuse
- Sens de la justice et de l'équité en contexte académique
- Maîtrise des cadres réglementaires en matière d'évaluation

ATELIER 11

FAVORITISME, DISTANCE, AMBIGUÏTÉ : ÉTHIQUE DES RELATIONS ENSEIGNANTS-ÉTUDIANTS

Objectifs pédagogiques

À la fin de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Repérer les situations à risque éthique dans les relations enseignants-étudiants
- Faire la différence entre proximité pédagogique et relation inappropriée
- Comprendre les impacts du favoritisme, des biais ou des tensions relationnelles
- Élaborer une posture professionnelle éthique, fondée sur la neutralité, l'équité et la distance bienveillante

Mise en situation : Des frontières floues

Contexte

M. H., enseignant-chercheur, encadre un groupe d'étudiants en M2. Parmi eux, Samira, brillante et engagée, échange régulièrement avec lui par mail tard le soir pour parler du mémoire. Les autres étudiants commencent à remarquer cette proximité. L'un d'eux déclare : *« C'est clair qu'elle aura la meilleure note... Il suffit de lui envoyer des messages tardifs pour être bien vu. »*

Peu après, Samira obtient 18/20. Certains étudiants déposent une réclamation, évoquant un traitement de faveur. M. H. s'indigne : *« J'aide tous ceux qui me sollicitent ! »*

Questions d'analyse

1. À quel moment la relation pédagogique devient-elle éthiquement problématique ?
2. Quels sont les signes d'un favoritisme perçu ou réel ?
3. Comment un enseignant peut-il préserver la distance professionnelle sans être rigide ?
4. En quoi les perceptions d'injustice nuisent-elles au climat universitaire ?
5. Quelles règles déontologiques encadrent les relations enseignants-étudiants ?

Corrigé indicatif / Éléments attendus

Élément	Réponse attendue
Relation problématique	Lorsqu'elle devient exclusive, informelle, ou génère une inégalité d'accès à l'enseignant.
Favoritisme	Peut-être réel (temps accordé, aide supplémentaire) ou perçu (absence de transparence, communication excessive).
Distance professionnelle	Répondre pendant les heures de travail, adopter des règles claires de disponibilité, limiter les échanges personnels.
Perceptions d'injustice	Génèrent tensions, démotivation, contestations, climat de méfiance.
Règles déontologiques	Impartialité, égalité de traitement, absence de relations privilégiées en dehors du cadre pédagogique.

Encadré éthique et juridique

- Charte algérienne d'éthique universitaire : distance professionnelle, intégrité, impartialité
- Références internationales : guide du CNRS (France), codes universitaires canadiens
- Risques juridiques : accusation de conflit d'intérêt, atteinte à l'égalité de traitement

Exercice complémentaire

Travail de groupe :

1. Relever des situations limites vécues ou observées à l'université
2. En discuter à la lumière des principes éthiques
3. Élaborer une charte de relation enseignant-étudiant (10 règles simples)

Prolongement possible

Mettre en place dans l'établissement un cadre institutionnel clair :

- Planning de disponibilité des encadrants
- Plateforme de suivi transparent des mémoires/stages
- Formation à la posture éthique pour les nouveaux enseignants

ATELIER 12

MÉMOIRE, STAGE ET ENCADREMENT : GÉRER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS ET RÉSTER ÉTHIQUE

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Identifier les conflits d'intérêts potentiels dans l'encadrement des mémoires ou stages
- Distinguer l'encadrement pédagogique légitime de l'abus d'autorité ou du détournement scientifique
- Comprendre les obligations éthiques et déontologiques liées à la valorisation des travaux étudiants
- Proposer des garanties d'intégrité dans le processus d'accompagnement académique

Mise en situation : Un mémoire confisqué ?

Contexte

Nassim, étudiant en M2, rédige un mémoire sur la pédagogie du théâtre. Son encadrant, M. D., le pousse à explorer une piste peu liée à son sujet initial. Il lui demande aussi d'ajouter son nom comme co-auteur d'un article tiré du mémoire, sans réelle contribution au travail. Plus tard, Nassim découvre que M. D. a présenté les résultats de son mémoire lors d'un colloque à son nom, sans l'avoir cité. Nassim hésite à réagir, craignant des représailles sur sa soutenance. Il consulte un autre enseignant, qui lui répond : « *Ce genre de chose est courant, ça fait partie de la réalité universitaire...* »

Questions d'analyse

1. Quelle est la frontière entre encadrement scientifique et appropriation indue ?
2. Que dit l'éthique professionnelle sur la valorisation des travaux étudiants ?
3. Quels droits a l'étudiant sur son mémoire ou son travail de stage ?
4. Quels mécanismes de protection ou de signalement existent dans ce cas ?
5. Comment construire une relation d'encadrement respectueuse et équitable ?

Corrigé indicatif / Éléments attendus

Élément	Réponse attendue
Encadrement vs abus	L'encadrant oriente, conseille, co-construit. Il ne détourne pas le contenu, ne s'approprie pas le travail sans autorisation ou contribution.
Éthique scientifique	Tout auteur doit avoir contribué de manière substantielle ; citer les sources, respecter la propriété intellectuelle.
Droits étudiants	L'étudiant est auteur de son mémoire, même encadré. Il peut refuser une co-signature injustifiée.
Recours possibles	Saisine du responsable de filière, du chef de département, de la commission d'éthique si existante.
Relation saine	Clarifier les attentes dès le départ, fixer les rôles dans une charte d'encadrement, valoriser équitablement les productions.

Encadré réglementaire et éthique

- Charte universitaire algérienne d'éthique et de déontologie : respect de la production intellectuelle, encadrement équitable
- Déontologie de la recherche (France, Québec) : règles d'attribution de l'autorité scientifique
- Déclarations internationales (ex. Helsinki, Montréal) sur les droits des étudiants chercheurs

Activité collective

Élaborer une mini charte d'encadrement :

- Rôles respectifs de l'encadrant et de l'étudiant
- Droit de publication
- Devoirs de transparence, consentement, reconnaissance

Prolongement

Rédiger un modèle de fiche d'engagement éthique de l'encadrant (à signer au début du mémoire ou du stage), comprenant :

- les règles de co-publication

- les modalités de communication des résultats
- la reconnaissance du travail de l'étudiant

ATELIER 13

RÉSEAUX SOCIAUX, VIE ACADÉMIQUE ET ÉTHIQUE NUMÉRIQUE

Objectifs pédagogiques

À la fin de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Identifier les risques éthiques liés à l'usage des réseaux sociaux dans un contexte académique
- Distinguer espace privé et espace professionnel dans la communication en ligne
- Réfléchir aux notions de confidentialité, d'image professionnelle et de cyber-responsabilité
- Adopter une posture respectueuse, responsable et conforme à l'éthique universitaire sur les plateformes numériques

Mise en situation : Entre vie privée et image publique

Contexte

Mlle S., étudiante en master, publie sur son compte TikTok une vidéo tournée pendant un cours, sans autorisation, dans laquelle elle se moque d'un enseignant en imitant sa façon de parler. La vidéo devient virale. L'enseignant concerné en est informé par un collègue. Il hésite à porter plainte, considérant cela comme une forme d'atteinte à la dignité et à la vie professionnelle. Pendant ce temps, d'autres étudiants relaient la vidéo avec des commentaires moqueurs. Un débat s'engage sur la « *liberté d'expression* » des étudiants.

Questions d'analyse

1. Quels sont les droits et devoirs numériques d'un étudiant dans le cadre universitaire ?
2. Quelles sont les limites de la liberté d'expression sur les réseaux sociaux ?
3. En quoi cette vidéo pose-t-elle un problème éthique et juridique ?
4. Quels peuvent être les impacts de ce genre de pratiques sur le climat pédagogique ?
5. Quelles attitudes adopter pour développer une éthique numérique responsable ?

Corrigé indicatif / Éléments attendus

Élément	Réponse attendue
Droits/devoirs numériques	Respect de l'image d'autrui, interdiction de filmer sans autorisation, devoir de réserve.
Liberté d'expression	Encadrée par la loi : ne justifie pas l'humiliation, le harcèlement ou l'atteinte à la dignité.
Problèmes posés	Atteinte à la vie privée, non-respect du droit à l'image, risque disciplinaire.
Conséquences	Détérioration du climat de confiance, sentiment d'insécurité des enseignants, mauvaise réputation de l'établissement.
Éthique numérique	Penser avant de publier, obtenir les autorisations nécessaires, ne pas nuire à la réputation d'autrui ou de l'institution.

Encadré réglementaire et éthique

- Charte universitaire d'éthique en Algérie : respect, responsabilité, usage des TIC
- Législation algérienne et internationale sur le droit à l'image et les atteintes à l'honneur
- Codes d'usage des réseaux sociaux dans les établissements d'enseignement supérieur (France, Canada)

Activité pratique

En groupe ou à l'écrit :

1. Repérer 3 situations réelles ou fictives posant un dilemme éthique numérique
2. Analyser les fautes ou maladroites commises
3. Proposer un code de bonne conduite numérique à destination des étudiants universitaires

Prolongement

Créer un document pédagogique illustré à diffuser sur les groupes étudiants :

«Étudiant(e) sur le campus... et en ligne : comment préserver ton image et respecter celle des autres ? »

ATELIER 14

CADEAUX, FAVEURS ET AMBIGUÏTÉS : OU COMMENCE LA CORRUPTION UNIVERSITAIRE ?

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet atelier, les étudiants seront capables de :

- Identifier les situations ambiguës entre politesse, remerciement et tentative de corruption
- Comprendre les risques éthiques et juridiques liés à certaines pratiques culturelles ou sociales
- Réfléchir à des scénarios concrets pour clarifier leur position éthique face à des offres ou des sollicitations douteuses
- Adopter une posture intègre et responsable dans la relation enseignant-étudiant

Mise en situation : Entre coutume et infraction

Contexte

M. R., enseignant en master 1, reçoit une enveloppe glissée discrètement dans sa sacoche par un étudiant, à l'approche des délibérations. Le message joint indique : « *Merci pour votre patience pendant l'année, c'est juste un petit geste de reconnaissance, sans arrière-pensée* ».

Le montant contenu est significatif. L'étudiant est en situation de redoublement. M. R. se sent mal à l'aise. Il hésite à en parler de peur de déclencher un scandale.

Questions d'analyse

1. Ce geste relève-t-il de la gratitude culturelle ou d'un acte de corruption ?
2. Que dit la déontologie universitaire à ce sujet ?
3. Quelle posture un enseignant doit-il adopter face à ce type de situation ?
4. En quoi ce type de pratique nuit-il à la transparence et à l'équité du système éducatif ?
5. Comment prévenir ce genre de situation sans rompre les liens de respect et de reconnaissance ?

Corrigé indicatif / Éléments attendus

Élément	Réponse attendue
Gratitude ou corruption ?	Si le geste est fait avant la note, dans un contexte d'évaluation, il peut être perçu comme une tentative d'influence.
Références déontologiques	Tout avantage matériel reçu en lien avec l'évaluation est prohibé. Refuser est un devoir professionnel.
Posture attendue	Rester poli mais ferme, rendre l'enveloppe, rappeler les règles. Prévenir si besoin un supérieur ou la commission déontologique.
Risques	Briser la confiance dans la justice académique, créer un précédent, fragiliser l'enseignant.
Prévention	Sensibilisation des étudiants, communication claire en début de semestre, culture de l'intégrité.

Encadré réglementaire et éthique

- Charte de l'éthique et de la déontologie universitaire en Algérie : interdiction de recevoir des cadeaux en lien avec l'enseignement ou l'évaluation
- Codes pénaux et disciplinaires : tentative de corruption, conflit d'intérêts, manquement à la probité
- Références comparatives : France (loi Sapin II), Canada (codes d'éthique universitaires)

Activité en binômes ou groupes : Mise en débat

Vous êtes enseignant(e) en master. Voici trois scénarios :

1. Une étudiante vous offre une boîte de chocolat avec un poème juste après l'oral
2. Un étudiant propose de vous aider pour vos tâches administratives « *en échange d'un coup de pouce* »
3. Vous êtes invité chez les parents d'un étudiant à dîner pendant le semestre
→ Analysez chaque situation : est-ce acceptable ? Pourquoi ? Que faire dans chaque cas ?

Prolongement

Créer une fiche de sensibilisation à destination des étudiants intitulée : « *Dire merci oui... mais sans nuire à votre enseignant et à votre propre intégrité.* »

ATELIER 15

PRESSIONS EXTERNES : QUAND LA NEUTRALITÉ DE L'ENSEIGNANT EST MISE À L'ÉPREUVE

Objectifs pédagogiques

- Identifier les formes de pressions externes (idéologiques, religieuses, sociales, politiques, familiales).
- Comprendre le principe de neutralité professionnelle dans l'enseignement supérieur.
- Analyser les tensions entre liberté pédagogique et sensibilités sociales.
- Renforcer une posture éthique autonome, courageuse et conforme au cadre institutionnel.

Mise en situation

Mme K., enseignante de M2, aborde des textes sur le genre dans un séminaire.

→ Un étudiant demande de censurer certains passages.

→ Un parent proteste contre le contenu « féministe ».

→ Mme K. reçoit un appel anonyme menaçant.

Questions d'analyse

1. Quelles pressions subit Mme K. ?
2. Quelle protection offre le droit universitaire ?
3. Doit-elle modifier son contenu pour éviter le conflit ?
4. Comment conjuguer liberté d'enseignement et respect du public ?
5. À qui peut-elle demander soutien ou conseil ?

Éléments attendus

- **Types de pressions** : religieuses, sociales, parentales, idéologiques.
- **Cadre juridique** : liberté académique encadrée par la Constitution, la Loi 08-06 et la Charte de l'éthique universitaire.
- **Posture éthique** : garder un contenu scientifique et rigoureux ; adapter sans renoncer aux savoirs fondamentaux.

- **Respect et fermeté** : discussion ouverte oui, censure non.
- **Recours** : soutien du doyen, du conseil scientifique, de la commission d'éthique, syndicat, réseau professionnel.

Références éthiques et juridiques

- Charte algérienne de l'éthique universitaire : neutralité, responsabilité, intégrité.
- Loi 08-06 sur l'enseignement supérieur : liberté pédagogique et responsabilité.
- Codes comparés : France (Code de l'éducation), Québec (Charte des valeurs universitaires).

Exercice de simulation

Par binômes, jouer et analyser des scénarios impliquant une pression externe :

1. Pression syndicale pour modifier un contenu.
2. Consigne implicite du chef de département.
3. Conflit entre étudiants sur un contenu sensible.
→ Chaque binôme défend une solution éthique, équilibrée et argumentée.

Prolongement

Réalisation d'une affiche de sensibilisation à afficher dans les salles de cours : "*La liberté d'enseigner est une responsabilité : rigueur, ouverture, respect. Ni provocation, ni censure.*"

ATELIER 16

CONFLITS D'INTERÊTS ET PRATIQUES CORRUPTIVES : PRÉVENIR POUR PROTÉGER L'INSTITUTION

Objectifs pédagogiques

- Définir un conflit d'intérêts dans le contexte universitaire.
- Identifier les situations à risque éthique ou corruptif (favoritisme, abus de pouvoir, opacité).
- Comprendre les enjeux de transparence, responsabilité et impartialité dans le service public.
- Proposer des mécanismes de prévention, d'alerte et de régulation.

Mise en situation

M. X, enseignant en Master, est chargé des affectations de stages. Il attribue un stage à son neveu sans passer par la procédure officielle.

→ Des étudiants non placés dénoncent un traitement inéquitable.

→ M. X se justifie par la « confiance » qu'il accorde à l'établissement d'accueil.

Questions d'analyse

1. Pourquoi cette situation est-elle problématique ?
2. Quelle est la définition d'un conflit d'intérêts ?
3. Quels impacts pour l'équité et la réputation de l'institution ?
4. Quelles règles ou pratiques doivent être respectées ?
5. Quels outils réglementaires ou déontologiques sont mobilisables ?

Corrigé indicatif / Éléments attendus

Élément	Réponse attendue
Nature du problème	Utilisation d'une fonction publique à des fins privées. Atteinte au principe d'égalité de traitement.

Élément	Réponse attendue
Définition	Un conflit d'intérêts survient lorsqu'un intérêt personnel (familial, financier, amical) interfère avec une décision professionnelle.
Conséquences	Sentiment d'injustice, perte de crédibilité, risque disciplinaire, image ternie du master et de l'université.
Bonnes pratiques	Affectations discutées en équipe, critères transparents, déclaration préalable en cas de lien personnel.
Références légales	Charte de l'éthique universitaire, Loi 06-01 contre la corruption, principes de neutralité et d'impartialité.

Références réglementaires

- Loi n° 06-01 (2006) relative à la lutte contre la corruption.
- Charte algérienne de l'éthique et de la déontologie universitaires.
- Statut de l'enseignant-chercheur et manuels de bonne conduite du MESRS.
- Références comparatives : Canada (Déclaration sur l'intégrité dans la recherche), France (déclaration d'intérêts dans l'enseignement supérieur).

Activité pratique en groupes

1. Échange : repérez 3 situations types de conflits d'intérêts à l'université (notation, jury, encadrement...).
2. Élaboration : rédigez un code de conduite anti-conflit d'intérêts adapté au contexte algérien.
3. Production : proposez un modèle de fiche de déclaration d'intérêts à utiliser dans votre établissement.

Prolongement – Débat en classe

Sujet : « Favoritisme ou solidarité ? Où finit l'entraide, où commence la corruption ? »

→ Argumentation structurée autour de 4 axes : Intention / Impact / Cadre légal / Réaction éthique.

PARTIE IV
RÉFÉRENCES ET RESSOURCES
RÉGLEMENTAIRES

À l'issue des cours, exercices et ateliers, cette dernière partie rassemble les références bibliographiques utilisées dans l'élaboration du module, ainsi que les textes juridiques et réglementaires algériens essentiels encadrant l'éthique, la déontologie et la lutte contre la corruption dans l'enseignement supérieur.

Références bibliographiques

- Bourdieu, P. *La distinction*. Paris : Minuit, 1984.
- Bourdieu, P. *Questions de sociologie*. Paris : Minuit, 1984.
- CEDEF – *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*. Nations Unies.
- Chomsky, N. *The Responsibility of Intellectuals*, 1967.
- Comte-Sponville, A. *Petit traité des grandes vertus*. Paris : PUF.
- Derrida, J. *L'université sans condition*. Paris : Galilée, 2001.
- Prairat, E. *La déontologie professionnelle*. Revue Questions d'éthique, 2007.
- Ricœur, P. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil, 1990.
- UNESCO. *Lutte contre la discrimination en éducation*, 2021.
- Vivier, C. *Morale, éthique, déontologie : définitions et enjeux*.

Annexes réglementaires

Cette section rassemble les principaux textes juridiques et réglementaires qui fondent l'éthique, la déontologie et la lutte contre la corruption dans l'enseignement supérieur algérien. Ces documents servent de référence pour interpréter les obligations professionnelles et les pratiques attendues dans l'université.

Textes algériens de référence :

- **Charte d'éthique et de déontologie universitaires** (Ministère de l'Enseignement Supérieur, 2019).

Article 1 : La présente charte énonce les valeurs, principes et engagements auxquels sont tenus les membres de la communauté universitaire.

Article 3 : Tout membre de la communauté universitaire s'engage à respecter la liberté académique, la dignité humaine, l'intégrité scientifique et la neutralité institutionnelle.

🌀 Version complète disponible sur le site du MESRS : <https://www.mesrs.dz>

- **Ordonnance n° 06-03 du 15 juillet 2006** : portant statut général de la fonction publique.
- **Loi n° 06-01 du 20 février 2006** : relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.
- **Code du travail** (dispositions relatives au harcèlement).

- **Code pénal algérien** (dispositions relatives aux discriminations, abus de pouvoir, pressions, etc.).

Tableaux récapitulatifs à consulter :

- Droits et devoirs de l'enseignant-chercheur
- Sanctions disciplinaires selon les fautes professionnelles
- Procédures de signalement en cas de fraude, harcèlement ou corruption
- Obligations pédagogiques, scientifiques et administratives
- Règles de confidentialité, impartialité et neutralité en milieu universitaire

Tableaux récapitulatifs

Tableaux : Droits et devoirs de l'enseignant-chercheur

Droits de l'enseignant-chercheur	Devoirs de l'enseignant-chercheur	Exemple
Liberté académique	Assiduité et ponctualité	Choisir librement le contenu d'un cours tout en assurant sa régularité
Formation continue	Neutralité idéologique et politique	Se former à l'IA sans imposer ses opinions personnelles en classe
Participation aux instances	Secret professionnel	Siéger dans une commission sans divulguer les échanges
Protection juridique	Évaluation équitable des étudiants	Noter selon les critères établis sans discrimination

Tableaux : Sanctions disciplinaires selon les fautes professionnelles

Fautes professionnelles	Sanctions possibles	Exemple
Plagiat	Blâme, suspension	Copier un article sans citer les sources
Harcèlement	Suspension, révocation	Propos déplacés répétés envers un(e) étudiant(e)

Absences injustifiées	Avertissement	Ne pas assurer les cours sans justification valable
Abus de ressources	Blâme, suspension	Utiliser les moyens de l'université pour des fins personnelles

Tableaux : Procédures de signalement en cas de fraude, harcèlement ou corruption

Étapes de signalement	Description	Exemple
1. Saisie hiérarchique	Informier le responsable du département	Un étudiant dénonce un favoritisme auprès du chef de département
2. Enquête administrative	Vérification interne des faits	Le service juridique lance un audit interne
3. Commission disciplinaire	Analyse et décision	Une réunion avec présence des parties concernées est convoquée
4. Respect du contradictoire	Droit de réponse de la personne visée	L'enseignant accusé peut présenter sa version des faits

Tableaux : Obligations pédagogiques, scientifiques et administratives

Domaine	Obligations	Exemple
Pédagogique	Assiduité, qualité d'enseignement	Préparer un cours structuré et l'assurer régulièrement
Scientifique	Publication, rigueur méthodologique	Rédiger un article sans plagiat, avec des sources fiables
Administratif	Remise de notes, participation aux réunions	Saisir les notes dans les délais et assister aux conseils

Tableaux : Règles de confidentialité, impartialité et neutralité

Principe	Exemples d'application	Exemple
Confidentialité	Données des étudiants non divulguées	Ne pas publier les résultats sur les réseaux sociaux
Impartialité	Notation équitable, sans favoritisme	Corriger anonymement pour éviter tout biais
Neutralité	Pas de propagande idéologique ou religieuse en classe	Éviter les discours politiques dans un cours disciplinaire